



HAL
open science

La maison de la Harpiste et son décor à Arles (Bouches-du-Rhône) : nouvelles données sur l'occupation tardo-républicaine d'Arelate

Marie-Pierre Rothé, Julien Boislève, Sébastien Barberan, Benjamin Clément,
Magali Fabre, Joël Françoise, Raffaella Gafa, Alain Genot, Marc Heijmans

► To cite this version:

Marie-Pierre Rothé, Julien Boislève, Sébastien Barberan, Benjamin Clément, Magali Fabre, et al.. La maison de la Harpiste et son décor à Arles (Bouches-du-Rhône) : nouvelles données sur l'occupation tardo-républicaine d'Arelate. Gallia - Archéologie des Gaules, 2017, 74 (2), pp.43-76. 10.4000/gallia.2185 . halshs-01739735

HAL Id: halshs-01739735

<https://shs.hal.science/halshs-01739735>

Submitted on 19 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

La maison de la Harpiste et son décor à Arles (Bouches-du-Rhône)

Nouvelles données sur l'occupation tardo-républicaine d'Arles

Marie-Pierre ROTHÉ¹, Julien BOISLÈVE² et Sébastien BARBERAN³

avec la collaboration de Benjamin CLÉMENT⁴, Magali FABRE⁵, Joël FRANÇOISE⁶, Raffaella GAFA⁷, Alain GENOT⁸ et Marc HEIJMANS⁹

Mots-clés. *Urbanisme, domus, atrium, béton peint, opus spicatum, stuc, enduit peint, deuxième style pompéien, mégalographie, sigillée italique à vernis noir.*

Résumé. *Les connaissances sur la ville romaine d'Arles/Arelate à la période tardo-républicaine se réduisaient, il y a encore quelques années, à des observations ponctuelles. Depuis 2013, les fouilles menées sur le site de la Verrerie, localisé sur la rive droite du Rhône, bouleversent la problématique du plan d'urbanisme arlésien et du*

passage de la ville protohistorique à la colonie de droit romain mise en place en 46 ou 45 av. J.-C. Il en va de même pour la question de l'importation d'un savoir-faire italique en Gaule, que l'on perçoit à travers le plan, l'architecture et la décoration d'une maison datée de la première moitié du 1^{er} s. av. J.-C. La variété et la qualité exceptionnelle de la parure décorative de cette demeure renouvellent la connaissance des modes décoratives tardo-républicaines : peintures murales de deuxième style pompéien, stucs et pavements.

The house of the harpist and its ornamentation in Arles (Bouches-du-Rhône).

New data on the late republican occupation of Arelate

Keywords. *Urbanism, domus, atrium, opus spicatum, painted mortar, stucco, painted wall plaster, second Pompeian style, megalography, Italic black glazed ware.*

Abstract. *Several years ago our knowledge on the Roman town of Arles/Arelate during the late Republican period was still limited to selective observations. Since 2013 the excavations carried out on the site of La Verrerie, situated on the right bank of the river Rhône, completely changed the issue concerning the urban plan*

and about the transition from the Protohistoric town to the Roman ruled colony set up in 46 or 45 BC, but also the question raised by the import of Italic know-how in Gaul, detected through the plan, architecture and decoration of a house dated to the first half of the 1st c. BC. The diversity and exceptional quality of the decorative ornaments of this house give a new insight into the knowledge of late Republican decorative modes: wall painting of the second Pompeian style, stucco and pavements.

1. Musée départemental Arles antique (MDAA), Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (CD13), UMR 7299 Centre Camille-Jullian. Musée départemental Arles antique, Presqu'île du Cirque romain, BP 205 - F-13635 Arles Cedex. Courriel : mariepierre.rothe@departement13.fr

2. Inrap, UMR 8546 AOROC CNRS-ENS. Centre de recherches archéologiques Inrap, 37 rue du Bignon, CS 67737, F-35577 Cesson-Sévigné. Courriel : julien.boisleve@inrap.fr

3. Inrap, UMR 7299 Centre Camille-Jullian. Centre archéologique Inrap, 561 rue Étienne-Lenoir, F-30900 Nîmes. Courriel : sebastien.barberan@inrap.fr

4. UMR 5138 MOM Lyon. 500 rue Juliette-Récamier, F-69970 Chaponnay. Courriel : waze_afc@yahoo.fr

5. UMR 7269. LAMPEA. 26 rue Guérin, F-30320 Marguerittes. Courriel : fabre_magali@yahoo.fr

6. ARC Numismatique. 33 rue Jaubert, F-13005 Marseille. Courriel : joelfrancoise@gmail.com

7. Musée archéologique de Nîmes, 13 boulevard Amiral-Courbet, F-30000 Nîmes. Courriel : raffaella.gafa@ville-nimes.fr

8. MDAA - CD13. Musée départemental Arles antique, Presqu'île du Cirque romain, BP 205 - F-13635 Arles Cedex. Courriel : alain.genot@departement13.fr

9. UMR 7299, Centre Camille-Jullian, Aix-en-Provence, 5 rue du Château de l'Horloge, F-13090 Aix-en-Provence. Courriel : heijmans@wanadoo.fr

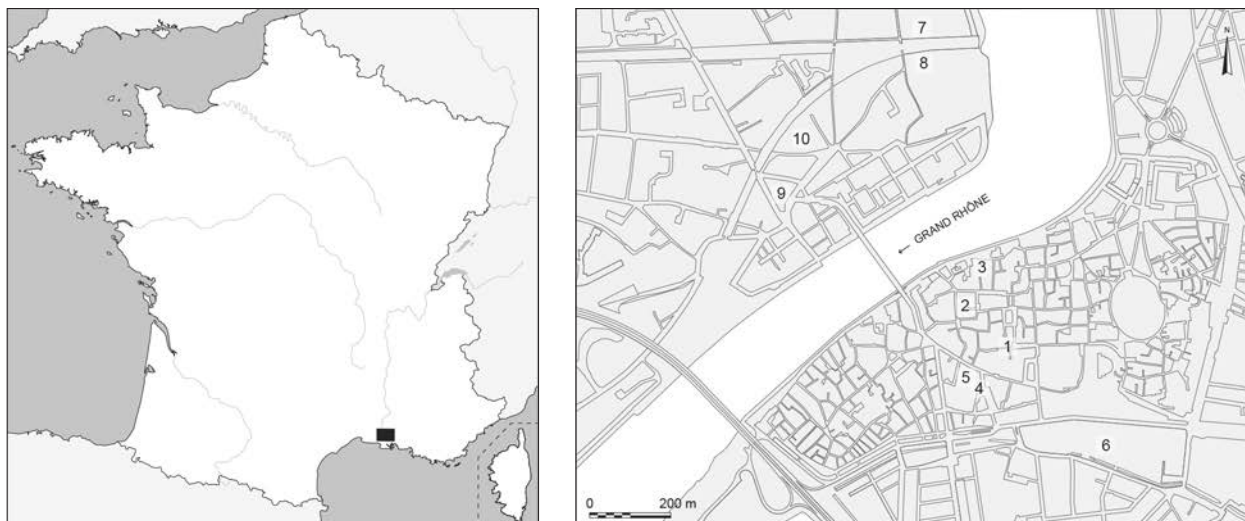


Fig. 1 – Arles. Plan de la ville actuelle avec la localisation des sites des I^{er}-I^{er} av. J.-C. **1**, cryptoportiques ; **2**, 26 rue du Sauvage ; **3**, église des Prêcheurs ; **4**, Crédit Lyonnais ; **5**, Espace Van Gogh ; **6**, Jardin d'Hiver ; **7**, Île des Sables ; **8**, cimetière de Trinquetaille ; **9**, Brossolette ; **10**, la Verrerie (DAO : M. Heijmans, CNRS et M.-P. Rothé, MDAA-CD13).

L'exploitation des données de la fouille de la maison de la Harpiste en est à ses débuts. Néanmoins, au regard de l'importance de cette découverte et de l'écho médiatique qu'elle a reçu, un premier bilan des recherches en cours est proposé ici. Il vient en complément des notices publiées dans les bilans scientifiques régionaux (Rothé *et al.* 2015 ; 2016 ; 2017 ; Rothé, Genot 2014) et des articles consacrés jusqu'à présent aux peintures murales (Boislève *et al.* 2014a ; 2014b ; 2015 ; 2016 ; 2017). Les résultats présentés sont évidemment susceptibles d'évoluer ou d'être affinés puisqu'une ultime campagne de fouilles aura lieu en 2017 et que les études des mobiliers archéologiques restent à compléter ou à mener. Ainsi, le remontage des peintures murales ne débutera qu'en 2018, lorsque l'ensemble des fragments auront été recueillis. Les études des mortiers de construction, des terres cuites architecturales, du mobilier lapidaire, des prélèvements micromorphologiques et géomorphologiques ne sont pas encore achevées. Enfin, pour cette « maison de la Harpiste », désignée ainsi en référence à l'un des personnages de la mégalographie de deuxième style découverte dans l'une des pièces d'habitation, les comparaisons envisageables avec d'autres maisons tar-do-républicaines du monde romain n'en sont pour l'heure qu'à leurs prémices.

CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

ARLES AUX II^e-I^{er} S. AV. J.-C.

Si notre connaissance de la ville d'Arles pour la période s'échelonnant de la conquête de la Narbonnaise (125-121 av. J.-C.) à l'époque « césaro-augustéenne » est encore lacunaire (Arcelin 2008a ; 2008b), quelques pistes de réflexion sont fournies tant par les sources anciennes que par l'archéologie.

Après le soutien apporté à César lors de la guerre civile, par la construction de douze navires de guerre en un temps record, la cité reçoit le statut de colonie de droit romain en 46 ou 45 av. J.-C. au profit des vétérans de la 6^e légion et se voit

attribuer le nom de *Colonia Iulia Paterna Arelate Sextanorum* en hommage à son fondateur (CIL, XII, 594, 689, 694, 701, 702, 704, 705, 719, 738, 836).

Elle accueille alors une population venue d'Italie, hérite de la majeure partie du territoire de Marseille et contrôle le trafic fluvial, jusque-là réservé aux massaliotes, contribuant ainsi à donner à la « nouvelle colonie un essor économique considérable » (Long 2008, p. 180).

Pour la période pré-coloniale, Patrice Arcelin considère qu'on assiste dans la région à une mutation, avec la mise en place d'une aristocratie tournée vers les valeurs du monde gréco-italique (Arcelin 2008a, p. 113-114 : période 7 ; 2008b, p. 97). À Arles, la ville quitte l'orbite marseillaise pour celle des *negotiatores* italiens, actifs dès le milieu du III^e s. av. J.-C. (Arcelin 2008a, p. 113). La documentation archéologique relative à cette phase reste limitée, mais les découvertes réalisées sous le site des Cryptoportiques (fig. 1, n° 1) laissent entrevoir la mise en place, vers 125-75 av. J.-C., d'un centre politique et religieux bien antérieur à celui du début de l'époque augustéenne (Heijmans 1991, p. 167-174 ; Arcelin 2008a, p. 102, 114 : période 7 ; 2008c, p. 349-350). Peut-être faut-il rattacher au même courant édilitaire un mur observé 26 rue du Sauvage (fig. 1, n° 2 ; Rothé, Heijmans 2008, p. 381) et l'imposant système défensif au bord du fleuve, identifié dans l'église des Prêcheurs et à ses abords (fig. 1, n° 3) (Heijmans, Brémond 1994 ; Arcelin 2008a, p. 107 ; Rothé, Heijmans 2008, p. 243-246). Par ailleurs, à l'emplacement de l'ancien Crédit Lyonnais (fig. 1, n° 4) et de l'actuelle médiathèque de l'espace Van Gogh (fig. 1, n° 5) (Rothé, Heijmans, 2008, p. 460 et 463), la découverte de tombes à crémation, présumées immédiatement antérieures à la fondation de la colonie césarienne (Arcelin 2008a, p. 103), souligne une réduction de l'emprise de l'agglomération au début du I^{er} s. av. J.-C. (fig. 1, n° 6).

Avec l'arrivée des colons italiens, le faciès de la ville change (Christol 2008, p. 172). Les données recueillies jusqu'à présent laissent supposer que la ville avait bénéficié d'un nouveau plan d'urbanisme à partir des années 30 av. J.-C. (Gros 2008a, p. 152-153 ; Boislève *et al.* 2016, p. 76, carte). Ce remaniement

a été constaté aussi bien en rive gauche, cœur civique et administratif de la ville¹⁰, qu'en rive droite dans le quartier de Trinquetaille¹¹ avec son réseau viaire (Heijmans 2004, p. 16-17) et un probable sanctuaire de quartier dédié aux *lares augusti* (Leveau 2011 ; Tran 2014).

Ainsi, l'occupation de la rive droite du Rhône était associée à la création de la colonie et au développement du premier plan d'urbanisme augustéen (Heijmans 2004, p. 16-17 ; Arcelin 2008a, p. 108, 114 ; Long 2008, p. 180)¹². Les alignements d'amphores italiennes¹³ mis au jour sur les sites de l'Île des Sables (fig. 1, n° 7) et du Cimetière (fig. 1, n° 8) pourraient toutefois constituer les témoignages d'une occupation tardo-républicaine qui n'avait jusqu'à ce jour pas été clairement identifiée sur cette rive¹⁴.

Parallèlement, les découvertes lapidaires extraites du Rhône et se rapportant à la période tardo-républicaine, matérialisées par les bustes dits de César et de Lévide (Long 2009 ; Monterosso Checa 2009), mais également par des blocs architectoniques (Roth-Congès 2009, p. 209, n° 1), ne bouleversent pas l'idée que l'on se fait de la topographie de Trinquetaille¹⁵. Elles lui donnent néanmoins plus de « consistance » (Heijmans 2009, p. 191). Afin de définir le statut de ce secteur à cette période, les recherches entamées en 2013 sur le site de la Verrerie présentent donc un intérêt majeur.

10. En rive gauche, la ville se voit dotée notamment d'arcs monumentaux, dont l'arc du Rhône et l'arc qualifié dans l'historiographie « d'admirable », d'un *forum*, fondé sur un cryptoportique et accueillant entre autres une copie en marbre du *clipeus virtutis* d'Auguste, et d'un théâtre au programme iconographique axé sur la personne et le programme politique du premier empereur.

11. Dans le quartier de Trinquetaille, des sondages ponctuels ont révélé des indices d'une occupation augustéenne sur les sites de l'Île des Sables (Rothé, Heijmans 2008, p. 603-605), de la cour à portique du Cimetière de Trinquetaille (*ibid.*, p. 621-623), de l'école Anaïs-Gibert (*ibid.*, p. 640-641) et de Brossolette (*ibid.*, p. 645-646).

12. Ce constat incite Patrice Arcelin (2008a, p. 100) à réfuter les hypothèses anciennement formulées (Constans 1921, p. 40 ; Benoit 1965, p. 97) concernant la position topographique en rive droite de la *Rhodanousia* du Pseudo-Scymnos ou d'Étienne de Byzance. Henri Tréziny, au demeurant, n'exclut pas de voir dans *Rhodanousia* « un autre nom d'Arles, ville du Rhône par excellence » (Tréziny 2004, p. 102-103).

13. Faute d'étude, la datation des alignements d'amphores mis au jour à Trinquetaille fluctue au gré des publications : 40-30 av. J.-C. (Gros 2008b, p. 153 ; Arcelin *et al.* 1999, p. 127), 15-10 av. J.-C. (Heijmans 2009, p. 187), milieu du 1^{er} s. av. J.-C. (Tran 2014, p. 104), troisième quart du 1^{er} s. av. J.-C. (Rothé, Heijmans 2008, p. 602), voire « deuxième quart du siècle » (Arcelin 2008b, p. 97).

14. On signalera également quelques découvertes ponctuelles mal datées. Sur le site de l'Île des Sables, au fond de la tranchée B, un niveau argileux implanté sous un alignement d'amphores italiennes est daté du milieu du 1^{er} s. av. J.-C. (Rothé, Heijmans 2008, p. 602). Sur le même site, au fond de la tranchée C, des blocs de pierre calcaire en grand appareil sont pris dans une couche de brasier située entre 1,9 et 2,3 m NGF et recouverts de « tessons de céramiques campaniennes » (*ibid.*, p. 605, fig. 862). Enfin, sur le site de Brossolette (fig. 1, n° 9) ont été observés des niveaux pré-augustéens consistant en des portions de murs « en pierres froides, montés à l'argile et installés sur un radier de chaux vive d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur » (*ibid.*, p. 605, fig. 862).

15. Concernant le dépotoir lapidaire « se pose d'abord le problème du contexte archéologique de cet ensemble, trouvé dans la partie aval de la rive droite, à un endroit situé, dans l'état actuel de nos connaissances, dans une zone qui ne paraît que peu occupée : s'agit-il d'un effondrement de constructions sur la rive, d'un remblaiement volontaire afin de conforter les berges voire d'une cargaison d'un navire chargé d'antiquités. L'attribution de ces éléments d'architecture et de sculpture au quartier de Trinquetaille dépend évidemment de la réponse à cette question, qui ne semble pas pouvoir être donnée pour l'instant » (Heijmans 2009, p. 190).

LE SITE DE LA VERRERIE

LOCALISATION

Le site de la Verrerie se trouve en rive droite du Rhône, dont il est distant de près de 300 m (fig. 1, n° 10). Implanté dans la plaine alluviale, à une altitude de 6,5 m NGF, il se situe dans une parcelle de 7 700 m² (cadastre BS - n° 2), préservée jusqu'à ce jour de l'urbanisation environnante et propriété de la ville d'Arles. Elle accueille, sur près de 15 % de sa surface, des constructions du XVIII^e s. et du début du XIX^e s. se rapportant pour l'essentiel à une verrerie¹⁶, classée en 1987 au titre des monuments historiques, et à des bâtiments annexes.

HISTORIQUE DES RECHERCHES

Dans les années 1980, des recherches ont débuté à cet endroit en réponse à un projet de lotissement. Trois campagnes de fouilles de sauvetage programmées ont été réalisées de 1982 à 1984 par le service archéologique des musées d'Arles, sous la responsabilité de Jean-Maurice Rouquette, avec le concours de Jean Piton, Jacques Brémond et Claude Sintès. Ces recherches, conduites sur une surface d'environ 1 ha en aire ouverte, ont révélé la présence d'un quartier résidentiel de la fin du II^e s. apr. J.-C. et d'au moins trois luxueuses *domus* dotées de sols en mosaïque ou en *opus sectile*, de placages pariétaux en marbre, de bassins d'agrément décorés de marbre, d'enduits peints... (Sintès 1987 ; Rothé, Heijmans 2008, p. 651-663). Ces maisons ont été abandonnées aux alentours de 260 apr. J.-C. suite à un incendie. Elles ont subi, aux IV^e et V^e s., des destructions et des pillages avant que le terrain ne devienne une zone rurale vierge de construction jusqu'à l'installation de la verrerie au XVIII^e s.

D'autres chantiers nécessitant l'intervention de l'équipe municipale, les recherches sur ce terrain n'ont pas pu se poursuivre. Exceptée la dépose de quatre mosaïques et d'un sol en *opus sectile*, réalisée entre 1988 et 1992 sous la direction de Patrick Blanc, le site, sommairement protégé, a été livré pendant près de 30 ans aux intempéries et aux assauts de la végétation. Il est réinvesti en 2013 par les archéologues du musée départemental Arles antique, dans le cadre d'une opération motivée par l'urgence absolue qui a permis de compléter la documentation et les relevés des prédécesseurs et d'effectuer des sondages complémentaires (Rothé, Genot dir. 2013 ; Rothé, Genot 2014). À cette occasion, l'observation d'une coupe visible dans une tranchée d'épierrement a renouvelé les connaissances relatives à la genèse de ce secteur. Elle a montré l'existence de trois grandes phases de réfection du quartier, dont la plus ancienne, datée du 1^{er} s. av. J.-C., est la mieux préservée puisque protégée par un remblai de près de 1,40 m de hauteur. Cet état précoce était matérialisé par deux murs maçonnés couverts d'enduits peints, préservés sur une hauteur minimale de 1 m et se rattachant au deuxième style pompéien.

16. Installée en 1783, cette manufacture a été liquidée en 1809 (Amouric, Foy 1984).

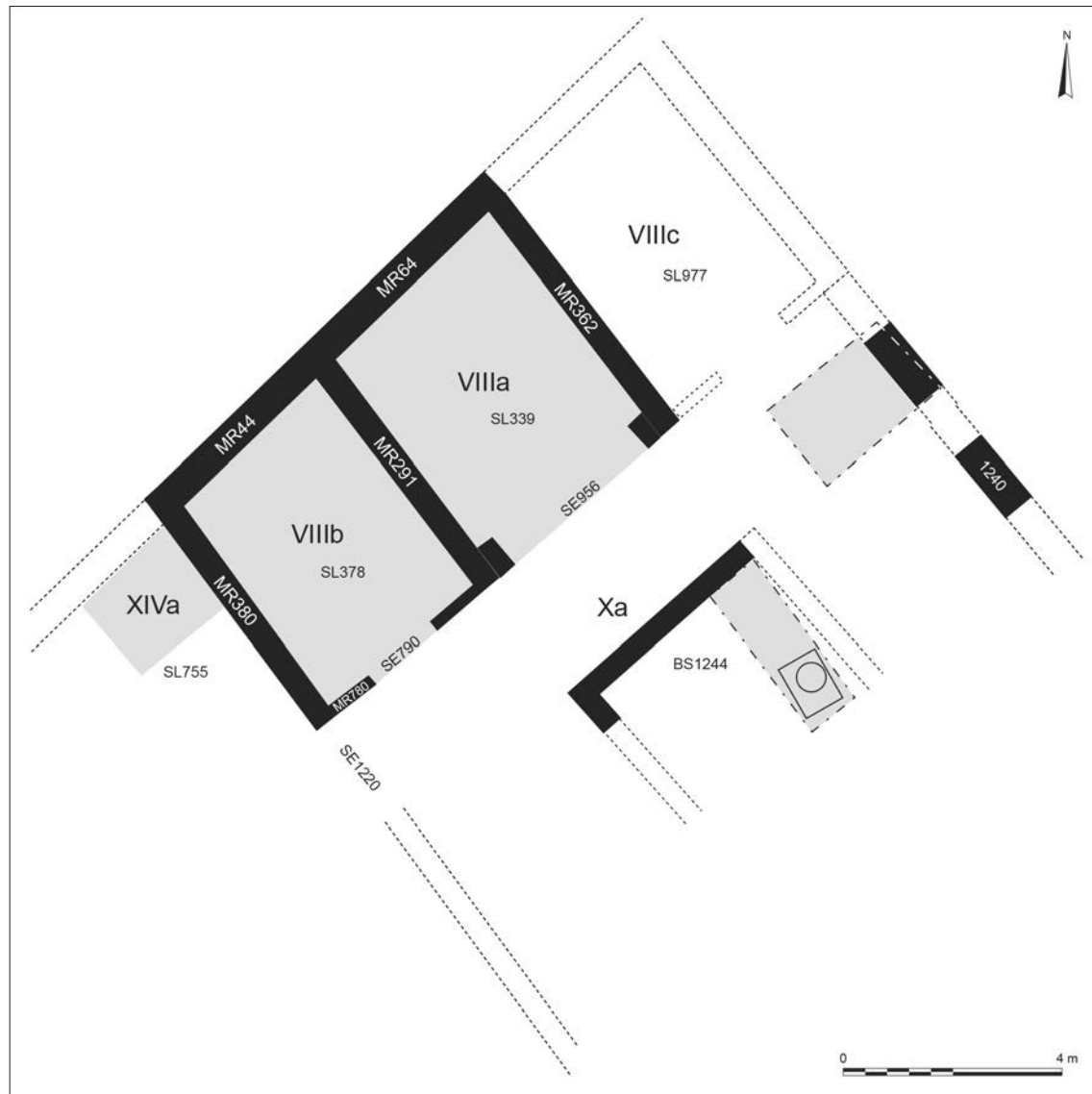


Fig. 2 – Plan de la maison de la Harpiste. En gris, les secteurs où les niveaux de sols ont été atteints (relevé : V. Dumas, AMU-CNRS-CCJ-Inrap ; DAO : A. Genot, M.-P. Rothé, CD13-MDAA).

L'ampleur de ces découvertes a motivé la mise en place d'une fouille programmée pluriannuelle (2014-2017), dirigée par Marie-Pierre Rothé et conçue comme un sondage destiné à appréhender des niveaux jamais atteints dans ce quartier, et uniquement à l'emplacement où avaient été découvertes les mosaïques d'Aïôn et de Méduse, aujourd'hui pièces maîtresses du musée (fig. 2 et 3). Cette opération, portée par le musée départemental Arles antique et réalisée en partenariat avec l'Inrap, associe des chercheurs du CNRS, de l'université, du ministère de la Culture et de la Communication, du Centre interdisciplinaire de conservation et restauration du patrimoine (CICRP) et du musée de Nîmes¹⁷ ; elle bénéficie des contributions de bénévoles et du soutien matériel du ministère de la Culture et de la Communication et de la ville d'Arles.

17. Stéphanie Aubert, Sébastien Barberan, Célia Beaudoin, Bruno Bizot, Patrick Blanc, Véronique Blanc-Bijon, Julien Boislève, Nicolas Bourgarel, Philippe Bromblet, Cécilia Cammas, Cécile Carrier, Claire-Anne de Chazelles, Benjamin Clément, Doriane Delhange, Aline Doniga, Vincent Dumas, Magali Fabre, Danielle Foy, Joël Françoise, Raffaella Gafà, Alain Genot, Marc

ARCHITECTURE ET DÉCOR DE LA MAISON DE LA HARPISTE (I^{er} S. AV. J.-C.)

ÉTAT DE CONSERVATION ET SURFACE OBSERVÉE

La maison de la Harpiste, mise en place dans la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. et détruite avant 40 av. J.-C. (voir *infra*, p. 67-71), a été comblée par des remblais de près de 1,40 m d'épaisseur qui ont préservé de manière exceptionnelle une partie des élévations. Constitués des matériaux issus de la destruction du bâti, ils viennent compléter nos connaissances sur l'élévation et la décoration de la demeure, d'autant plus qu'une partie de l'architecture en terre crue a été figée par l'impact d'un incendie qui n'a pas touché l'intégralité de la maison. Les occupations ultérieures n'ont que modérément altéré les vestiges de cet état : les parois peintes de la pièce VIIIa ont été partiellement détruites par l'installation du mur MR827

Heijmans, Aurélie Martin, Jean Piton, Marion Rapilliard, Delphine Remeau, Elsa Roux, Claude Vella.



Fig. 3 – Le site de la Verrerie en juillet 2016, vue prise du sud.

Le tireté blanc représente l'emprise de la fouille portant sur la maison de la Harpiste (cliché : M.-P. Rothé, CD13-MDAA/Inrap).

(voir *infra*, n. 36 et p. 70) et deux murs ont fait l'objet de récupérations au cours du Haut-Empire (MR380 et MR44) et de l'Antiquité tardive (MR64/MR44) (fig. 2).

La superficie de cette maison est inconnue en raison de l'exiguïté de la zone de fouille, mais sa limite septentrionale¹⁸ a pu être identifiée et correspond au mur épierré MR64/44. Ce dernier délimite deux îlots d'habitation, comme le montrent les stratigraphies bien distinctes observées de part et d'autre de cet axe pérenne jusqu'à l'abandon du site vers 260.

Les observations archéologiques réalisées ces trois dernières années ont permis d'étudier cette demeure sur une surface de près de 105 m², dont le niveau de circulation se situe à environ 3 m NGF, et de fournir de plus amples renseignements concernant les techniques de construction, le plan, l'élévation et la décoration. La maison de la Harpiste suit le plan traditionnel de la *domus* tardo-républicaine décrite par Vitruve (*De Architectura*, VI, 3.1-3.5). Elle possède en effet un *atrium* (espace Xa) qui permet d'accéder à plusieurs espaces adjacents, dont quatre ont pu être perçus. Outre l'espace XIVa, sondé sur une petite surface, trois pièces sont disposées en enfilade (VIIIa à VIIIc), dont deux ont été fouillées (VIIIa et VIIIb). La fouille des remblais comblant la maison a par ailleurs révélé une part importante de son élévation et permet de restituer un étage.

18. Par commodité rédactionnelle, on considérera que les murs MR44, MR64 et MR789 sont orientés est-ouest et que les murs MR380, MR291 et MR362 sont orientés nord-sud.

MODE DE CONSTRUCTION DES MURS

La maison, installée sur des remblais qui seront fouillés en 2017, présente des murs porteurs en *opus caementicium*¹⁹ et en adobe et des cloisons internes en terre crue.

Deux des murs porteurs (MR380 et MR64/44) ont été récupérés jusqu'à leurs fondations, que les pilleurs de l'Antiquité tardive n'ont pas prélevées dans leur intégralité. Ces fondations, dont l'une utilise un dé de pierre monolithique en remploi, sont réalisées semble-t-il en tranchées étroites. Elles sont hautes au minimum de 1 m et il n'a pas été possible d'observer leurs bases en raison des remontées de la nappe phréatique. L'élévation est partiellement préservée pour le mur MR44 et bien conservée pour les murs transversaux MR291 et MR362 dégagés sur l'intégralité de leur longueur (5 m et 5,2 m) et de leur hauteur (1,10 m). Larges de 0,46 m, ils sont édifiés avec des moellons équarris réguliers, liés à un mortier formant des joints beurrés, et dont les assises s'échelonnent entre 7 et 12 cm de hauteur. Il s'agit de murs-bahuts supportant une élévation en adobes retrouvées fondues dans les remblais. Les murs liés au mortier sont constitués de pierres

19. En Provence, l'un des plus anciens exemples de maçonnerie liée à du mortier de chaux, mode de construction typiquement romain, est représenté par le mur d'enceinte de l'*oppidum* de Constantine (Lançon-de-Provence, Bouches-du-Rhône) daté de 75-40 av. J.-C. (Agusta-Boularot *et al.* à paraître). En région lyonnaise, l'adoption de ce type de mur intervient à partir de 30 av. J.-C. (Clément 2016, p. 379 et p. 507).



Fig. 4 – Couche préparatoire de l'enduit peint incluant de nombreux tessons d'amphore (cliché : M.-P. Rothé, CD13-MDAA/Inrap).

de parement enserrant un blocage contenant quelques galets de lest et éclats d'amphores italiques. Les pierres employées semblent provenir majoritairement des carrières locales de Saint-Gabriel et de Fontvieille²⁰ (Bromblet *et al.* 2014 ; Excoffon 2014).

Observé sur le mur MR362, un niveau limoneux comportant des panses d'amphores italiques posées à plat marque la transition entre les deux modes de construction. Certains modules de briques de terre crue ont pu être mesurés (US 772) dans les couches de destruction (voir *infra*, p. 66-67) : elles sont épaisses de 8 à 10 cm et leur longueur peut atteindre 31 cm pour une largeur qui s'échelonne de 15 à 26,5 cm.

Ces murs présentent en outre un décor peint, dont l'observation a révélé le travail concomitant des artisans intervenant sur le sol et sur les murs. Ainsi, dans la pièce ouverte VIIIa, les murs-bahuts ont reçu dans un premier temps une couche de préparation constituée d'un mortier gris armé de fragments d'amphores (fig. 4 ; voir *infra*, p. 66, n. 49)²¹, avant que le sol de béton lissé SL339 ne vienne s'y appuyer en formant un léger ressaut. En dernier lieu, les enduits muraux ont été finalisés par l'adjonction de couches de transition et de finition qui reposent sur le sol.

Les cloisons internes sont en terre crue comme le montre celle qui a pu être observée entre l'*atrium* Xa et la pièce VIIIb (MR789). Conservée en place au maximum sur 15 cm de hauteur, elle porte des peintures sur ses deux parois (voir *infra*, p. 55 et 66). Large de 23 cm, cette cloison est posée sur une sablière basse établie sur un solin constitué de pierres calcaires bien taillées. Elle a été retrouvée effondrée dans la couche de destruction de l'*atrium* (US 841) (fig. 5). Son cœur est formé par un clayonnage constitué de baguettes rondes d'environ 1,5 à 2 cm de diamètre, dont il ne subsiste sur le terrain que l'empreinte dans la terre crue rubéfiée. Elles sont tressées autour de montants verticaux de section circulaire, larges de 3,5 cm, tandis que l'empreinte d'une pièce lisseuse à face plate se

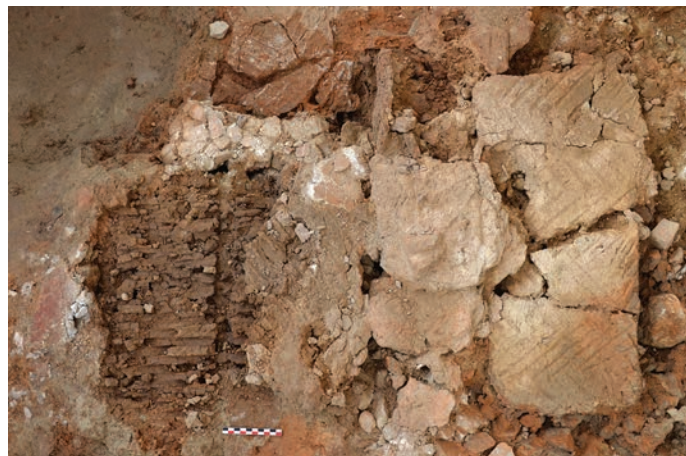


Fig. 5 – Cloison en terre crue séparant l'*atrium* Xa de la pièce VIIIb, effondrée en place et laissant voir une structure en pan de bois et clayonnage (cliché : J. Boislève, Inrap/CD13-MDAA).

positionne horizontalement au-dessus des parties à clayonnage et témoigne des pièces maîtresses de la structure. L'ensemble est hourdi par une couche de terre (ép. : 3,5 cm) qui a été ensuite recouverte d'une seconde, destinée à l'égalisation de la surface de la paroi (ép. : 2,5 cm). Celle-ci est couverte d'incisions en chevrons disposés en rangs horizontaux destinées à garantir l'accrochage de l'enduit peint. Sur certaines parties de la paroi de terre indurée, un bord rectiligne et plat correspond à l'encadrement d'une porte, dont des traces ligneuses confirment qu'il était en bois.

DESCRIPTION DES ESPACES ET DES SOLS

ATRIUM

La superficie de l'*atrium* Xa est délicate à établir. Sa limite méridionale n'a pu être atteinte puisque située en dehors de l'emprise de fouille. En revanche, sa limite occidentale peut être restituée grâce à la découverte d'un seuil ouvrant sur l'espace XIVa. Au nord, elle est représentée par l'alignement des pièces VIIIb, VIIIa et VIIIc, tandis qu'à l'est de grands blocs monolithiques en calcaire orientés nord-sud marquent une limite qui demeure difficile à interpréter. Ces différents indices permettent cependant d'évaluer la superficie minimale de cet *atrium* à 75 m² (L. : 12,5 m ; l. > 6 m).

Il possède une galerie délimitée par des cloisons en terre crue (voir *supra*, p. 48), recouvertes d'enduits peints dont le décor est similaire à celui de la pièce VIIIb attenante (voir *infra*, p. 66). Large de 2,40 m au nord, elle se développe sur près de 3,60 m de largeur à l'ouest et à l'est, ce qui suggère que l'entrée principale de la maison pourrait se trouver sur cet axe. Elle dispose d'un sol limoneux gris-vert damé (SL1241 - 2,87 et 2,95 m NGF), observé sur environ 6 m², et situé légèrement en contrebas des sols construits des pièces attenantes. L'association d'un sol en terre et de peintures de deuxième style pompéien a également été observée à Lyon dans la *domus* aux Guirlandes de lauriers, datée des années 40-20 av. J.-C. (Clément 2016, p. 548-549), ainsi qu'à Fréjus (Var) (Rivet 2012).

20. Analyses pétrographiques en cours réalisées par Philippe Bromblet (CICRP).

21. Ce procédé, non employé dans la pièce fermée attenante VIIIb, doit se justifier par le fait qu'il prend place dans un espace ouvert davantage soumis à l'humidité.



Fig. 6 – Amorce de l'impluvium, dont la bordure est surmontée par un mur lié à la terre rattaché à la phase de réaménagement du secteur (cliché : M.-P. Rothé, CD13-MDAA/Inrap).

La galerie encadre l'impluvium BS1244 (fig. 6) constitué de blocs de pierre calcaire à joints vifs et d'un puits. Ce bassin peu profond (15 cm), destiné à recueillir les eaux pluviales du *compluvium*, a été dégagé partiellement dans un sondage de 3 m². Le bord septentrional de l'impluvium (alt. : 2,85 – 2,87 m NGF), large de 0,30 m et long de plus de 4 m, est constitué de dalles monolithiques en calcaire à joints vifs aux longueurs variables (L. : 0,30 m ; 0,76 m ; 1,04 m ; 1,20 m ; > 0,63 m). Cette bordure possède un profil interne doté d'une modénature constituée d'un bandeau lisse, d'une doucine, d'un quart-de-rond, d'un filet et d'un cavet. Les blocs du fond du bassin (alt. : 2,71-2,73 m NGF) reposent sur une couche d'éclats de taille et viennent se caler contre la bordure, dont la partie sommitale est située à une quinzaine de centimètres en contre-haut. Trois d'entre eux ont été observés : ils sont épais d'une quinzaine de centimètres et leur module est extrêmement variable (bloc 1 L. : 1,03 m ; l. > 0,54 m ; bloc 2 – L. 0,75 m ; l. > 0,29 m ; bloc 3 – L. : 0,46 m ; l. > 0,29 m).

Au fond du bassin, le puits/citerne PT1237, découvert à l'extrémité méridionale du sondage, vient compléter l'ensemble. Son orifice de puisage, taillé dans un bloc monolithique en calcaire, était vraisemblablement surmonté par une margelle cylindrique en calcaire dont des éléments ont été retrouvés dans le remblai postérieur. Le bloc monolithique a probablement été déplacé au moment de la récupération des dalles de fond du bassin, raison pour laquelle il est désaxé par rapport à l'orientation de la maison et fissuré. Long de 1,06 m pour une largeur de 0,73 à 0,80 m, il possède un orifice de 0,54 m de diamètre ouvrant sur le cuvelage interne du puits constitué de petits moellons. Ce puits n'est en relation avec aucune citerne aménagée sous l'*atrium*, contrairement au dispositif observé dans le second péristyle de la maison du Faune à Pompéi (Adam 1989, p. 258) ou dans la maison de la place Formigé à Fréjus (Rivet 2000, p. 418, fig. 751).

Le *compluvium* était couvert de *tegulae* et d'*imbrices* retrouvées en abondance dans les niveaux de destruction. Les tuiles, dont la diffusion en contexte domestique semble effective en Narbonnaise à partir du milieu du 1^{er} s. av. J.-C. (Clément 2011 ; Agusta-Boularot *et al.* à paraître), présentent dans la maison de la Harpiste une grande homogénéité. Plusieurs éléments

permettent ainsi de restituer un module de 0,39 x 0,585 m pour les *tegulae* et de 0,48 m x 0,14 à 0,17 m pour une *imbrex*, ce qui correspond au type B2 caractéristique des années 60-30 av. J.-C. en Gaule du Centre-Est (Clément 2013). Les tuiles présentent par ailleurs une pâte siliceuse grossière, avec des inclusions de roches granitiques et métamorphiques, différente des argiles employées dans la région, ce qui semble indiquer que ces matériaux ont été importés. La toiture recueillait les eaux de pluie grâce à des plaques de *sima* en terre cuite à motifs de palmette et protomés de chien (fig. 7). Des exemplaires comparables ont été trouvés dans le *Latium* et à Ostie (Pensabene 1999, p. 47-53), notamment sur le site des *Fabri Navales* (Ruyt, Alavoine 2007, p. 118, fig. 10) ; ils sont associés à des contextes également tardo-républicains.

La toiture était-elle portée par des poutres maîtresses de forte section qui recevaient toute la charpente, comme dans le cas de l'*atrium* de type toscan décrit par Vitruve ? L'absence de trace de colonne sur le bord de l'impluvium pourrait plaider en ce sens, mais l'amplitude de cet *atrium* doté d'une galerie d'étage au sol d'*opus spicatum* pourrait infirmer cette hypothèse. Un *atrium* tétrastyle ou corinthien serait également envisageable dans la mesure où les fragments d'un chapiteau toscan²² et des fûts de colonne en calcaire²³ ont été retrouvés dans les remblais de destruction.

Des seuils en pierre permettaient de passer de l'*atrium* aux pièces attenantes. La pièce VIIIa possède ainsi un seuil SE956 sans feuillure (Bouet 1994 : type A), constitué de deux blocs en calcaire coquillier encadrés de pilastres (L. : 3,23 m ; l. : 0,47 à 0,48 m). Les deux autres, incomplètement dégagés, supportaient en revanche une porte. Ainsi, le seuil SE790 en calcaire (L. : 1,45 m), communiquant avec la pièce VIIIb et partiellement recouvert par la cloison en terre crue MR780, possède une feuillure en Π et ressauts latéraux semi-circulaires (Chazelles 2000, p. 141 : type 3). Il est doté d'un pas large de 0,26 m comportant deux mortaises, l'une rectiligne (12,5 x 4 cm) et la seconde en L (19,5 cm x 3 cm ; 12 cm x 4,5 cm). Sa feuillure, large de 24 cm, est percée d'une gâche de 4 cm de côté et de deux cavités circulaires (diam. : 7,5 cm ; prof. 3 cm), qui sont susceptibles de servir de fixation aux montants en bois du bâti dormant ou au maintien des vantaux. Enfin, le seuil en pierre froide SE1220, permettant d'accéder à l'espace XIVa (L. > 0,64 m ; l. : 0,625 m), devait accueillir une porte de grand gabarit. Équipé d'une feuillure rectiligne large de 32 cm, il comporte un pas de 0,305 m de profondeur débordant en façade de 16,5 cm (Chazelles 2000, p. 141 : type 1). La feuillure intérieure présente un trou de crapaudine rectangulaire (12,5 x 9,5 cm).

ESPACE XIVa

À l'ouest de la pièce VIIIb, un sondage a permis d'observer un niveau de mortier de tuileau (SL755), épais de 5 à 7 cm et situé à une altitude similaire à celle du sol de l'espace attenant (2,94 à 3,02 m NGF). Délimité par les murs MR380 à

22. Étude et identification : Elsa Roux.

23. Le diamètre trop large des fûts de colonne, qui s'échelonne entre 0,36 et 0,46 m, interdit de les positionner au-dessus du bord de l'impluvium.



Fig. 7 – Plaques de sima en terre cuite avec protomé de chien
(cliché : M.-P. Rothé, CD13-MDAA/Inrap).

l'est, MR44 au nord et une fosse de l'Antiquité tardive à l'ouest (FS498), il a été dégagé sur une surface d'environ 3 m². Il s'agit d'un sol fruste non lissé et sans hériss, contrairement aux deux sols mis au jour dans les pièces VIIIb et VIIIa. Il s'appuie contre un seuil positionné dans l'angle nord-ouest de l'*atrium*. L'interprétation de cet espace reste incertaine, au regard de la petite surface fouillée.

PIÈCE VIIIb

La pièce VIIIb, de 16 m² de superficie et de forme légèrement trapézoïdale (L. MR64 : 3,38 m ; L. MR291 : 4,62 m ; L. MR789 : 3,4 m ; L. MR380 : 4,49 m), est délimitée par trois murs maçonnés, dont deux ont fait l'objet de récupérations importantes (fig. 2 et 8). Elle ouvre au sud sur l'*atrium* par l'intermédiaire d'une porte à deux battants en position centrée, dont subsiste le seuil intégré dans une cloison de terre crue (voir *supra*, p. 48-49).

Le sol de béton lissé à base lithique de la pièce VIIIb (SL378) se situe à une altitude oscillant entre 2,92 et 3,1 m NGF. Peu lisible en raison d'importantes concrétions, il comporte des agrégats de 1 à 4 cm constitués essentiellement d'éclats de calcaire blanc polis en surface et, dans une moindre mesure, d'éclats de terre cuite et de pierre marbrière jaune (probablement du marbre de Chemtou²⁴) et verte, non encore identifiée. La surface comporte en outre un semis irrégulier de fragments de schiste noir, d'un module plus important (3 à 5,5 cm) que les agrégats, hormis sur une bande de réserve large de 0,40 à 0,60 m au contact des murs. Une unique croissette, constituée d'un cabochon blanc en calcaire (4,2 x 3 cm) encadré de quatre cabochons noirs (3 x 2 cm), se situe à 1,80 m de l'emplacement de la porte. Son positionnement

24. Identification : Delphine Remeau.

correspond à celui de la subdivision du décor de la pièce ménagée par la peinture, plus précisément dans l'axe de l'amorce du piédestal (voir *infra*, p. 54-55).

Une part importante du décor peint était également conservée en place dans cette pièce (voir *infra*, p. 54-59). La bipartition mise en évidence par le décor a permis d'évoquer dans un premier temps l'hypothèse d'un *cubiculum* (Boislève *et al.* 2014a), mais celle d'un *bi-* ou d'un *triclinium* paraît également vraisemblable au regard de la disposition des pièces et de la taille de l'alcôve ici plus grande que l'antichambre.

PIÈCE VIIIa

La pièce VIIIa (fig. 2), de 17 m², conserve deux de ses murs-bahuts, le troisième ayant été récupéré. De forme trapézoïdale (3,71 x 4,70 x 3,75 x 4,50 m), elle ouvre entièrement au sud sur l'*atrium*, le passage vers la galerie étant marqué par deux blocs de calcaire. Elle présente un riche appareil décoratif peint, présent du sol au plafond (fig. 9).

Vu en coupe dans la tranchée d'épierrement du mur MR64, le sol de béton lissé à base lithique SL339 est constitué d'une couche de béton d'une douzaine de centimètres, reposant sur une fine couche de petits galets (US 1017, ép. : 2 à 3 cm) et surmontant un hériss. Il est conçu avec de nombreux petits éclats de pierres constituées pour l'essentiel de calcaire dur blanc et crème (0,2 à 1,5 cm) et, dans une moindre mesure, de roche marbrière jaune (Chemtou ?) et de petits galets. Ce pavement offre un décor peint remarquable, observé partiellement en raison de concrétions importantes et des résidus de l'incendie (clous et planches) qui nuisent actuellement à sa lisibilité.

Un encadrement extérieur quadrangulaire constitué d'une bande large de 6,5 à 7 cm a été observé sur trois de ses côtés. Cette bande est effacée devant le seuil, dans un secteur où le sol

présente une nette usure de passage longue de 2 m environ. Elle est distante de 0,395 m de la paroi ouest, de 0,34 m de la paroi est et de 0,335 m de la paroi nord. Un second encadrement, qui se développe entre 0,345 et 0,375 m au centre du précédent, est matérialisé par une bande, observée de manière discontinue, représentant une ligne réversible de tours en opposition de couleurs (Balmelle *et al.* 1985, p. 151, pl. 96-b). Un troisième encadrement intérieur, une bande noire dont la largeur n'a pas pu être observée, a été perçu sur une petite surface. Au centre prend place un motif polychrome avec des teintes orangées et violacées, non descriptible en l'état.

La composition de ce sol peint à bandes concentriques et motifs de tours en opposition de couleurs (ou motif crénelé) relève du répertoire du monde hellénistique²⁵. Ainsi, ces éléments décoratifs, présents sur des mosaïques des II^e-I^{er} s. av. J.-C., ont aussi été observés au I^{er} s. av. J.-C. dans la basse vallée du Rhône, sur le sol en *opus tessellatum* de la *domus* de la place de la Maison Carrée à Nîmes (Gard) (Fiches, Veyrac dir. 1996, p. 293, fig. 210 ; Guimier-Sorbets 2011, p. 619, fig. 5) et sur celui du site de l'Ancienne Gendarmerie à Uzès (Gard)²⁶.

La nature exceptionnelle de ce sol est à relever puisque les pavements présentant un décor peint sont rares. Bien connus dans le monde hellénistique (Guimier-Sorbets 2010), des décors peints des IV^e-III^e s. av. J.-C. ont été identifiés à Marseille (Bouches-du-Rhône). L'un est situé dans la maison du Tunnel de la Major, où un sol de béton lissé présente une frise de postes rouges ; le second a été mis au jour dans le balnéaire de l'établissement thermal de la rue Leca et comporte deux bandes concentriques, l'une rouge et la seconde noire (Rothé, Tréziny 2005, p. 436, fig. 453-454 et p. 473, fig. 525 ; Guimier-Sorbets 2011, p. 613-614).

À ce sol, s'ajoutent dans la pièce VIIIa les parois peintes qui portent un décor de deuxième style pompéien relevant, non pas d'un schéma à paroi fermée comme dans la pièce VIIIb, mais d'une mégalographie (voir *infra*, p. 60-65). La zone inférieure du décor peint est en place sur deux des murs de la pièce et les parties supérieures ont été trouvées effondrées dans les niveaux de destruction et de remblaiement de la maison.

Le positionnement *a priori* centré de cette pièce, son encadrement par les pièces VIIIb et VIIIc et son ouverture au sud sur l'*impluvium*, combinés à sa décoration de haut standing, permettent de l'interpréter comme un espace de réception (*tablinum* ou *oecus* ?).

PIÈCE VIIIc

La pièce VIIIc, vue en coupe, ne pourra pas être explorée puisqu'elle est située en dehors du périmètre de fouille. On notera cependant, qu'à l'instar de ses voisines, elle présente un sol de béton lissé et comporte des parois peintes, dont l'une a pu être aperçue sur une hauteur de 0,46 m.

25. Mosaïque du nymphée d'Arsemeia en Turquie, de Thmuis de Sophilos à Alexandrie (II^e s. av. J.-C.), de la maison du Dauphin à Délos (130-80 av. J.-C.) et de la maison au péristyle de Pergame (datée entre 67 et 47 av. J.-C.) notamment (Dunbabin 1999, p. 23, 34, 224).

26. Fouille réalisée en 2017 sous la direction de Philippe Cayn (Inrap).



Fig. 8 – Vue générale de la pièce VIIIb prise du nord-ouest (cliché : A. Genot, CD13-MDAA/Inrap).



Fig. 9 – Vue générale de la pièce VIIIa (cliché : A. Genot, CD13-MDAA/Inrap).

INDICES EN FAVEUR D'UN ÉTAGE

Dans les niveaux de destruction comblant les pièces VIIIa et VIIIb ainsi que l'*atrium* Xa, la présence de restes de sols ou de fragments d'enduit peint, parfois en connexion (voir *infra*, p. 59 et p. 65-66), conduit à identifier un étage.

Des sols d'étage ont ainsi été identifiés dans les remblais comblant l'*atrium* et la pièce VIIIb. Dans la pièce VIIIa, aucun indice probant n'a été recueilli, mais on ne peut exclure la présence d'un plancher au regard des planches calcinées retrouvées à la fois dans les niveaux de destruction et sur le sol SL339.

Dans les niveaux de destruction comblant l'*atrium* ont été mis au jour des fragments d'un sol en *opus spicatum*, se présentant de revers (fig. 10). Le support de ce sol est préservé sur de petites surfaces, sous la forme d'un hérisson de pierres calcaire posées de chant (ép. : 9 cm), recouvert par une couche de mortier gris (ép. : 5 cm) et de petits galets. Suit une couche de mortier de tuileau (ép. : 1 cm) qui accueille les briquettes quadrangulaires (13 x 4,5 x 4 cm)²⁷ entre lesquelles le mortier de tuileau s'est immiscé. Ces fragments de sol sont répartis uniquement sur la galerie, ce qui implique que l'étage ne concernait que cette dernière.

27. Ces briquettes ont un gabarit supérieur à celui le plus fréquemment employé, qui ne dépasse généralement pas les 9 cm (Bouet 1999, p. 172 ; Clément 2016, p. 311-313).



Fig. 10 – Sol effondré en opus spicatum
(cliché : M.-P. Rothé, CD13-MDAA/Inrap).

Cette configuration peu fréquente se retrouve notamment dans la maison de la place Formigé à Fréjus (Rivet 2000, n. 18 et p. 418, fig. 750-751). Il reste néanmoins à expliquer pourquoi ce pavement comporte un hérisson à l'étage, où habituellement la couche de mortier est coulée directement sur le plancher (Adam 1989, p. 215-216, fig. 467-470), à l'instar de ce qui a pu être observé pour le sol mis au jour au-dessus de la pièce VIIIb (voir *infra*, p. 52).

L'*opus spicatum*, d'origine italique, semble s'être développé en Gaule à partir du 1^{er} s. av. J.-C. Il a connu un succès limité en Gaule Narbonnaise (Bouet 1999), mis à part autour de Narbonne (Aude) (Dellong 2002) où il est fréquemment employé aussi bien pour des sols que pour des aménagements en rapport avec l'eau, tel le bassin du Clos de la Lombarde, daté des années 40-30 av. J.-C. (Sabrié *et al.* 1987, p. 91). Ce sol arlésien²⁸ constituerait donc l'un des témoignages les plus anciens de l'importation de ce savoir-faire italique en Gaule.

L'effondrement d'un sol de béton de tuileau décoré d'un semis de tesselles, traditionnellement désigné comme *opus signinum*²⁹, a été mis au jour dans les remblais de destruction (US 752) comblant la pièce VIIIb, à une quarantaine de centimètres au-dessus du sol SL378 (fig. 11). Ce pavement montre à son revers l'empreinte de planches. Il est constitué d'une couche de béton gris épaisse de 5 cm contenant de nombreux petits galets (de 0,5 à 2,5 cm), recouverte par une strate de béton de tuileau épaisse de 8 cm comportant des éclats de terre cuite de gros module (1 à 2 cm). Cette dernière présente en surface des insertions de tesselles formant le motif décoratif ; des aplats de couleur ocre rouge ont également été observés. Le décor du sol est inséré dans un tapis encadré par trois filets distants de 1 cm, constitués de tesselles jointives blanches pour le filet central et noires pour les filets latéraux. À l'intérieur de ce tapis se développe un décor de losanges réalisés avec des tesselles jointives de couleur crème ; au centre de chaque losange se trouve un motif de croix constituée de quatre tesselles blanches autour d'une cinquième, non jointive et noire.

28. Un *opus spicatum* du Haut-Empire a également été trouvé à Arles sur le site de la rue Truchet (Rothé, Heijmans 2008, p. 398).

29. Véronique Vassal suggère de renoncer au terme antique d'*opus signinum* et de mettre en place une nouvelle terminologie (Vassal 2016, p. 116-117).

Ce type de sol de béton de tuileau agrémenté d'un semis de tesselles, bien connu à Rome et en Campanie dès le III^e s. av. J.-C., est diffusé en Gaule dès la fin de ce siècle (Vassal 2006). Le sud de la Gaule compte parmi les régions où il apparaît le plus précocement, dans des contextes toujours hellénisés (Guimier-Sorbets 2010 ; Agusta-Boularot *et al.* à paraître). Les témoignages se multiplient à la fin de la République, aussi bien sur des sites sous influence grecque, qu'indigène ou romaine (Vassal 2006, p. 79, p. 119-134 ; Agusta-Boularot *et al.* à paraître). À Arles, des sols de ce type ont été mis en évidence à des périodes plus récentes sur le site présumé augustéen de Brossolette (voir *infra*, p. 53), qui présente un sol doté d'un semis régulier de tesselles noires (Rothé, Heijmans 2008, p. 645, fig. 951), et en Camargue, sur le site du Grand Parc daté des années 50-30 av. J.-C., où un sol est décoré d'un motif de quadrillage en losanges (Rothé, Heijmans 2008, p. 756, fig. 1172 ; Blanc-Bijon 2015).

LA MAISON DE LA HARPISTE : UN EXEMPLE PRÉCOCE DE MAISON ITALIQUE EN NARBONNAISE

Les datations proposées pour la construction de la maison de la Harpiste, au cours de la première moitié du 1^{er} s. av. J.-C., et son abandon/remblaiement, vers le milieu du 1^{er} s. av. J.-C. (voir *infra*, p. 67-71), alimentent la question de l'apparition à date haute de la maison italique en Gaule et en Narbonnaise en particulier (Collectif 1996a ; Clément 2016).

L'habitat urbain d'influence italique et d'époque tardo-républicaine a été observé de manière sporadique en Provence (Agusta-Boularot *et al.* à paraître). Au cours de cette période, les maisons restent marquées par des influences grecques à Marseille et Olbia (Var), avec leurs maisons à Pastas, gréco-indigènes sur les sites d'Entremont 2 (Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône), de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône) et de la place du Cloître à Cavaillon (Vaucluse) (Carru 2000) ou encore indigènes, notamment dans la ville d'Aix-en-Provence sur le site des Thermes (Guyon *et al.* 1998, p. 142-143). Le site de *Glanum* (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône) fait figure d'exception : aux maisons hellénistiques du II^e s. av. J.-C. (XIII, VI, VIII, III, IV, XI), construites en grand appareil et organisées autour d'une cour à portique, succèdent à partir de 75 av. J.-C. des maisons de tradition italique. Plus petites et plus modestes que celles de la période précédente, elles présentent une organisation différente avec une cour sans péristyle ni bassin. Elles sont en outre bâties avec des pierres en remploi ou des moellons irréguliers liés à la terre, au-dessus desquels se développe une élévation en adobe (Bouiron 1996 ; Gateau, Gazenbeek 1999, p. 346-347). Enfin, elles sont dotées de mosaïques et reçoivent pour certaines d'entre elles des peintures de deuxième style pompéien, comme dans la maison aux Deux Alcôves (XVIII) vers 40 av. J.-C. et dans la maison de Sulla (XII) vers 50 av. J.-C. (Roth-Congès 2007 ; Barbet 1974).

Ce n'est au final que dans le courant de la deuxième moitié du 1^{er} s. av. J.-C., et de manière plus prégnante à partir de l'époque augustéenne, qu'on observe plus fréquemment l'influence italique dans l'habitat urbain en Narbonnaise.

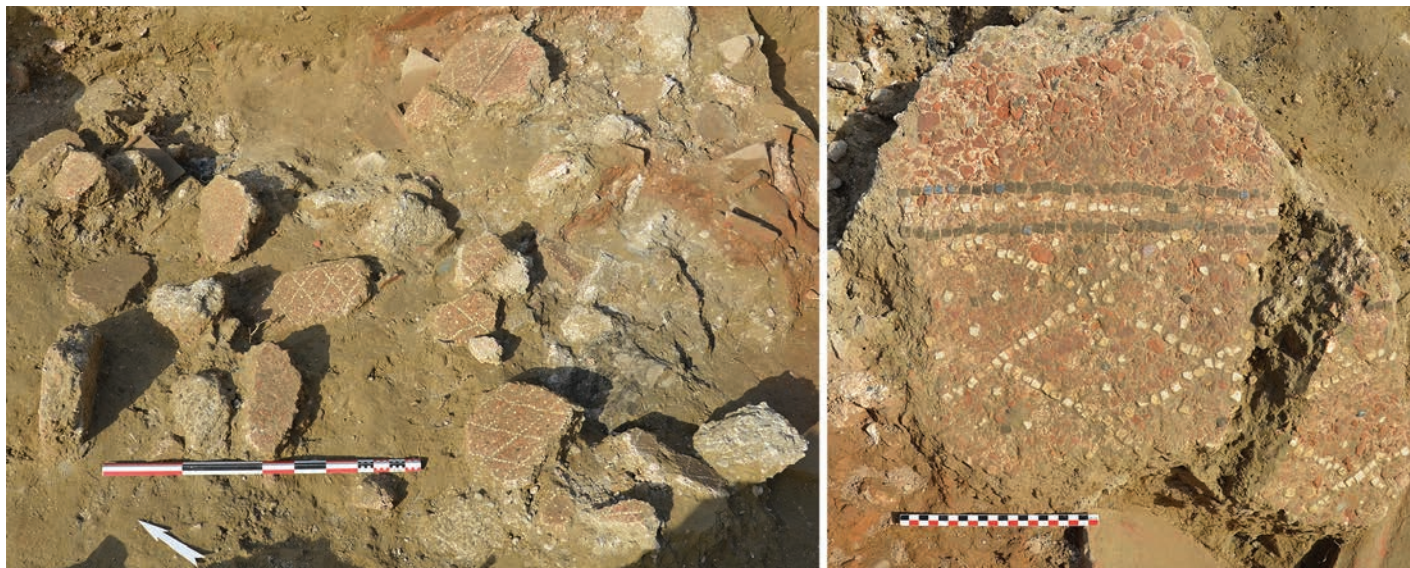


Fig. 11 – Fragments d'un sol effondré en béton de tuileau, avec décor de losanges constitué de tesselles blanches (cliché : M.-P. Rothé, CD13-MDAA/Inrap).

À Narbonne, l'occupation césarienne reste relativement méconnue et ce n'est qu'à l'époque augustéenne que se mettent en place les *domus* du Clos de la Lombarde et de la Médiathèque (Sanchez 2011, p. 213). À Fréjus, les recherches en cours sur la butte Saint-Antoine révèlent un noyau d'habitation qui, dans les années 40-30 av. J.-C., voit se côtoyer des habitations relativement frustes et des maisons luxueuses où l'influence italique est manifeste : enduits peints de deuxième style pompéien et sols en béton de tuileau (Rivet 2011 ; 2012 ; 2013 ; 2014b ; 2015). À Vaison-la-Romaine (Vaucluse), la maison du Dauphin, construite en milieu rural dans les années 40 av. J.-C., présente dans un premier temps un « aspect modeste », malgré son péristyle « de type délien ». Elle ne deviendra une véritable *domus* qu'à partir de la période augustéenne (Goudineau 1979, p. 114-129). À Orange (Vaucluse), l'adoption d'un modèle type de maison à l'échelle d'un quartier intervient à partir de la période augustéenne (Mignon 1996). À Aix-en-Provence, l'influence italique dans les maisons ne se perçoit qu'à partir de l'époque augustéenne notamment sur le site des thermes (Guyon *et al.* 1998, p. 142-143 ; Nin 2006, p. 187-189). On notera que pour ces contextes non arlésiens, si les maisons présentent des caractères italiques évidents (peintures ou sols en béton lissé), aucune n'intègre de murs en *opus caementicium* avant 30 av. J.-C.

À Arles, en rive droite, le site de Brossolette, situé à 120 m de la maison de la Harpiste, avait révélé sur une petite surface les vestiges d'une ou de plusieurs *domus* présumées augustéennes³⁰ et dotées de sols décorés : *opus sectile*, mosaïque blanche bordée d'un motif de poste noir, « *opus signinum* » à semis de tesselles noires et « *opus signinum* » à semis d'éclats irréguliers de marbre coloré (Blanc-Bijon 2008, p. 168 ; Rothé, Heijmans 2008, p. 644-645, fig. 950 et fig. 952-953). Côté rive gauche,

sur le site de la commanderie Sainte-Luce, un habitat daté des années 40-30 av. J.-C. a pu être observé dans l'emprise d'un sondage, avec un toit en tuiles, des murs en terre crue et un sol en « *opus signinum* » (Rothé, Heijmans 2008, p. 392-393). Plus largement, on notera que l'état des connaissances relatives à l'habitat arlésien est encore lacunaire, comme le constatait déjà Marc Heijmans en 1996 (Heijmans 1996). La situation a peu changé depuis, malgré les opérations menées récemment sur les sites de l'Esplanade (Raynaud 2013), du Jardin d'Hiver (Genot 2005 ; 2008) et de la Gare Maritime (Mellinand, Sivan 2011). En effet, aucun plan de maison n'a pu être observé dans son intégralité, mis à part éventuellement celui de la *domus* 1 du site de la Verrerie, datée de la fin du II^e s. apr. J.-C. (Heijmans 1996 ; Rothé, Heijmans 2008, p. 656-657, fig. 967).

Au regard de ce bref aperçu de l'habitat tardo-républicain en Gaule Narbonnaise, auquel d'autres exemples (Nîmes, Lattes...) pourraient être ajoutés sans en modifier les conclusions, la maison de la Harpiste apparaît comme la plus ancienne *domus* de type italique mise au jour à Arles et comme l'une des plus anciennes dans le sud de la Gaule.

DÉCORS PEINTS ET STUQUÉS

PEINTURES MURALES

L'état de conservation exceptionnel de la demeure du I^{er} s. av. J.-C., lié en grande partie à son enfouissement sous d'importants niveaux de destruction et de remblais, a permis le maintien en place d'une partie des décors muraux, mais a aussi favorisé la préservation des enduits effondrés.

En effet, la fouille des pièces VIIIa et VIIIb, et dans une moindre mesure celle de l'*atrium* (espace Xa), a livré un important lot de peintures murales et de stucs correspondant à des décors de deuxième style pompéien, qui constituent à ce jour l'ensemble de cette époque le plus complet connu en France. Si l'étude des centaines de caisses de fragments prélevés durant les quatre campagnes de fouilles débute à peine, les premiers

30. L'attribution de ces maisons à la période augustéenne repose néanmoins sur de faibles indices, puisqu'elle se base sur l'analyse du mobilier recueilli dans un niveau (US 143) « situé à une altitude inférieure à celle des mosaïques » de cet état, « ce qui permet de supposer qu'il puisse fournir un *terminus post quem* » pour la mise en place de ces sols décorés (Rothé, Heijmans 2008, p. 646). Cette datation demanderait à être étayée par des sondages complémentaires et surtout par la fouille des niveaux sous-jacents aux sols.



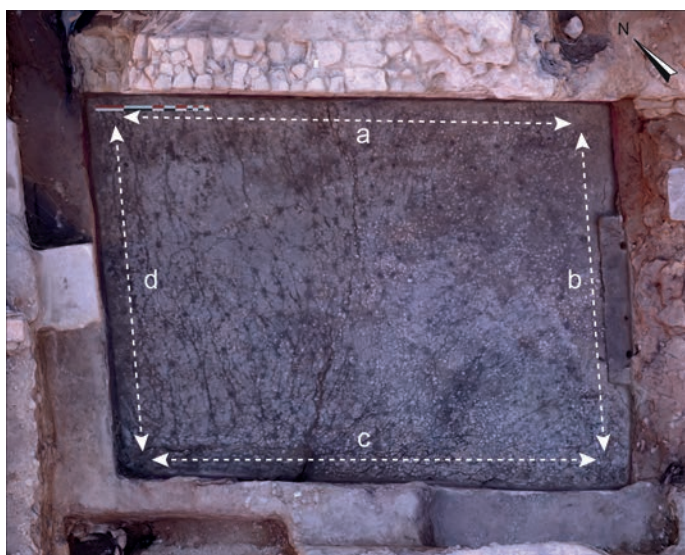
Fig. 12 – Peintures in situ sur les quatre parois de la pièce VIIIb
(clichés : J. Boislève et N. Bourgairel, Inrap/CD13-MDAA).

remontages et l'observation des enduits en place permettent, d'ores et déjà, de percevoir les grandes lignes de l'ornementation des pièces et la richesse des compositions retenues. Certains éléments jettent par ailleurs un éclairage nouveau sur la diffusion des schémas décoratifs de deuxième style dans le sud des Gaules.

PIÈCE VIIIb

Rez-de-chaussée : décors en place et fragmentaires

Dans cette pièce, le décor peint était encore en place sur les quatre parois (Boislève *et al.* 2014a ; 2014b ; 2016) (fig. 12). L'état des peintures est toutefois extrêmement variable d'un



mur à l'autre, selon notamment que le soubassement de pierre portant l'enduit a été ou non récupéré. Ainsi, du mur sud, correspondant à une petite cloison de terre et bois épaisse de 23 cm, ne subsistait, de part et d'autre du seuil de porte, qu'une faible hauteur d'enduit ne dépassant jamais 16 cm. Seule une plinthe rouge bordeaux, unie et continue, y est ainsi perceptible. En revanche, sur les murs ouest et nord, la peinture était conservée sur presque toute la longueur des parois et sur une hauteur atteignant au mieux 0,60 m. La lecture du décor se limite cependant à la zone inférieure, permettant tout de même de confirmer la continuité décorative avec le mur oriental qui offre une élévation bien plus importante. En effet, sur ce dernier, l'enduit était encore en place non seulement sur toute la longueur du mur, soit 4,60 m, mais également sur une hauteur assez constante, atteignant 1,10 m et laissant donc entrevoir l'organisation de la zone médiane du décor. Si la peinture est quelque peu altérée au sud par l'effet d'une chauffe liée à un incendie observé surtout dans l'*atrium*, la composition demeure parfaitement lisible. Par son traitement différent au nord et au sud, elle met d'emblée en évidence l'aménagement de deux espaces distincts au sein de la pièce, matérialisé par un piédestal fictif (fig. 13). Posé sur une plinthe rouge bordeaux haute de 14 à 16 cm et commune aux deux espaces, il est légèrement décentré sur la paroi, ménageant au sud une antichambre de 1,72 m de longueur et au nord une alcôve de 2,20 m. De forme quadrangulaire et en trompe-l'œil, comme saillant sur la paroi avec une perspective créant un côté fuyant au nord, le piédestal est peint dans des tons rose à violet, éclairé au sud et rythmé de filets rouge bordeaux qui évoquent la mouluration de sa base et de sa corniche. Il supporte une base de colonne à scotie et double tore peinte en marron à blanc. Au-dessus, on note un arrachement rectiligne, large d'environ 16 cm, qui pourrait correspondre à l'emplacement d'un pilastre ou d'une colonne de stuc marquant plus concrètement la division de la pièce.

Dans l'antichambre (fig. 14), le décor représente un podium fictif, d'environ 0,50 m de hauteur, pourvu d'une base et d'une corniche moulurées. Ces dernières sont évoquées à la fois par un jeu de double filet rouge bordeaux et, à l'extrémité nord, par un profil offrant une découpe en cavet renversé pour la première, et en quart-de-rond pour la seconde. Le corps du podium est peint en gris clair et agrémenté de vifs coups de pinceau rouge bordeaux, blancs et jaunes, qui s'apparentent peut-être à une lointaine imitation de roche décorative, sans manifester toutefois la moindre volonté d'une représentation naturaliste. Trois hampes à volutes rouge bordeaux rythment également, de manière régulière, le corps du podium. Une bande rouge bordeaux couronne le tout et marque la transition avec la zone médiane. Celle-ci est traitée en jaune³¹ et s'organise en une alternance d'orthostates et de plaques dressées en panneresse, dont le bossage est rendu par le traditionnel jeu de filets noirs sur deux côtés et blancs sur les deux autres, l'éclairage se situant toujours au sud. Les orthostates sont par ailleurs encadrés d'un triple filet blanc bordé de rouge sur un côté et de noir sur l'autre. Au-devant et au centre de chacun, reposant sur la bande rouge bordeaux, s'élève une colonne dont la base à double tore est dégagée par un cerne marron et le volume suggéré par des hachures plus ou

31. Une partie de la peinture a été affectée par l'incendie de la pièce voisine, engendrant des zones où le pigment jaune a viré au rouge.



Fig. 13 – Piédestal fictif en perspective marquant la division de la paroi sur le mur est, pièce VIIIb (cliché : J. Boislève, Inrap/CD13-MDAA).



Fig. 14 – Partie inférieure in situ du décor de l'antichambre, pièce VIIIb (cliché : J. Boislève, Inrap/CD13-MDAA).

moins denses. Le fût lisse est traité de même, mais cerné de noir. À l'angle de la paroi apparaît une demi-colonne dont l'autre moitié devait se développer en continuité sur le mur sud.

Les fragments recueillis lors de la fouille, à la faveur notamment d'un effondrement en place des enduits de la paroi sud, permettent déjà, sur la base de remontages encore partiels, de restituer la partie supérieure du décor (fig. 15). Au-dessus des orthostates, se développe donc une série d'au moins cinq assises de blocs isodomes disposés en carreaux couchés. Ils sont toujours



Fig. 15 – Diverses plaques appartenant à la partie supérieure du décor de l'antichambre, pièce VIIIb (clichés : J. Boislève, Inrap/CD13-MDAA).



Fig. 16 – Partie inférieure in situ du décor de l'alcôve, pièce VIIIb (cliché : J. Boislève, Inrap/CD13-MDAA).

peints en jaune, dans la continuité des couleurs employées pour les orthostates. Au-devant de ces assises, apparaît également le sommet de colonnes à chapiteaux corinthiens, dont le rendu très réaliste présente deux couronnes de feuilles d'acanthe aux lobes découpés et à la nervure axiale marquée. Les crosses angulaires en volutes sont fidèlement représentées, tout comme l'abaque et le fleuron ornant le centre de chacun de leurs côtés. Les

colonnes soutiennent une bande jaune clair moulurée de filets et des bandes rouges bordeaux et kaki en guise d'entablement. Au-dessus, la zone supérieure s'organise en trois autres assises de blocs isodomes, toujours disposés en carreaux couchés. Ils sont encadrés d'une bande périmétrale blanche et sont de couleur unie, respectivement et de bas en haut, vert, jaune et violet aubergine³². Le bossage est toujours évoqué par les filets intérieurs blancs et noirs. Enfin, une bande blanche, augmentée d'une moulure fictive à filets roses et rouge bordeaux et terminée par une bande noire, marque le couronnement de la paroi.

Dans l'alcôve, le décor en place révèle une organisation générale assez similaire, mais avec un traitement beaucoup plus riche. En zone inférieure, un podium de hauteur équivalente est à nouveau représenté, avec des moulurations cette fois marquées de trois filets rouge bordeaux à la base et au sommet (fig. 16), tandis que des hampes à volutes similaires, si ce n'est leur couleur noire, en rythment aussi la longueur. En revanche, le rendu chromatique du corps de podium est très différent, avec un fond à bandes obliques ascendantes alternativement vertes et jaunes en dégradé, séparées de bandes roses. Sur ce fond, un réseau de cercles sécants et tangents, peints à main levée au trait rouge bordeaux, dégage des six-feuilles et des triangles à côtés concaves avec remplissage de traits parallèles. La bande de transition est constituée d'une bande rouge bordeaux surmontée d'une seconde verte. En zone médiane, la longueur du mur latéral de l'alcôve accueille une alternance de quatre orthostates et d'au moins quatre plaques dressées en panneresse, chaque élément se détachant sur une bande périmétrale violet aubergine. Les orthostates, toujours à effet de bossage, sont peints en imitations de roches décoratives de deux types, disposés en alternance. L'un correspond à un fond à zones jaune clair et roses aux contours vaporeux. Il est rehaussé d'un jeu de fines veinures au tracé rouge vermillon, jaune et rouge bordeaux qui dessinent des nodules globulaires. L'autre évoque une roche sédimentaire à galets sciés avec, sur un fond rose à violacé, un réseau très dense de petits cercles blancs accolés, parfois remplis de jaune ou de rouge vermillon. Les blocs en panneresse sont de couleur unie, rouge vermillon.

La partie supérieure de ce décor demeure plus difficile à déterminer à partir des éléments fragmentaires, car les effondrements des enduits de l'alcôve, à la différence de l'antichambre, sont en effet moins cohérents et ne permettent pas toujours, avant étude, de discerner de manière fiable les plaques qui peuvent correspondre à ce décor et celles appartenant à d'autres ensembles, dont certains proviennent sans doute de l'étage. Néanmoins, quelques enchaînements observés dès la fouille permettent d'envisager l'organisation d'une partie de la zone supérieure (fig. 17). La zone médiane semble ainsi couronnée, au-dessus des orthostates, par une bande blanche accueillant une moulure fictive à filets et bandes multiples en dégradé de beige à marron. Elle assure la transition avec une série de trois assises de blocs, séparées par un filet blanc horizontal. La première présente une alternance de blocs isodomes en carreaux couchés, alternativement vert uni et à imitation de marbre (petits cercles blancs sur un fond à zones vaporeuses roses, jaunes et bordeaux), se détachant sur une bande périmétrale rouge vermillon. L'assise

32. La couleur employée ici est bien particulière et fait l'objet d'un débat quant à son appellation (voir note 24 dans Boislève *et al.* 2016, p. 83).

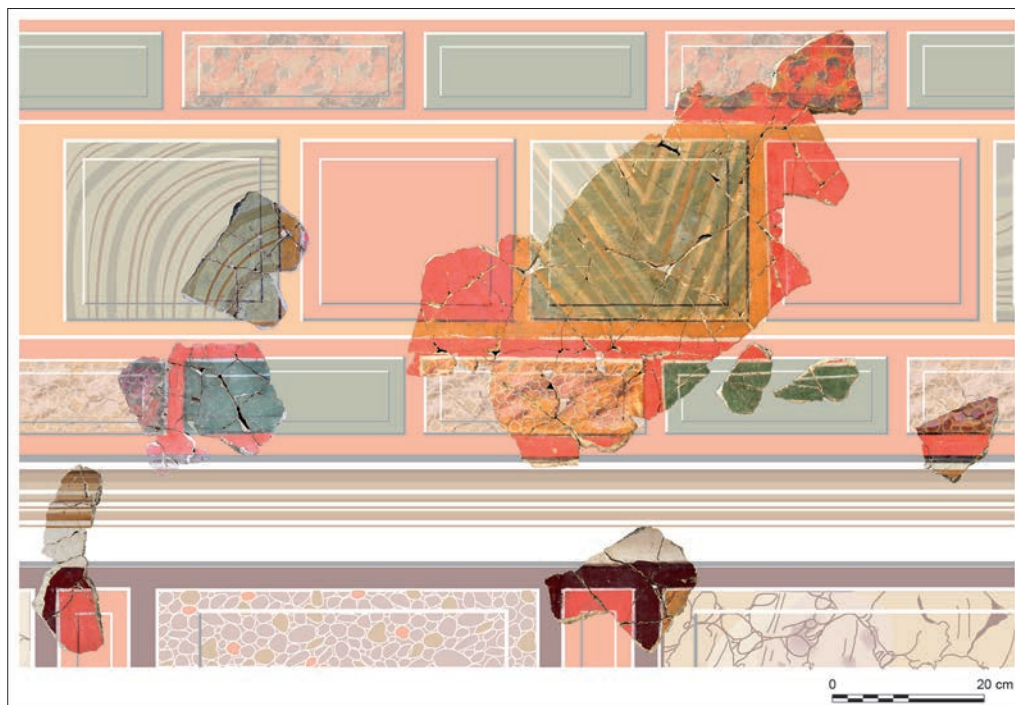


Fig. 17 – Évocation de l'organisation d'une partie de la zone supérieure du décor de l'alcôve, à partir de plaques en cours de remontage (clichés et DAO : J. Boislève, Inrap/CD13-MDAA).

centrale, plus haute, présente des blocs isodomes presque carrés, alternativement rouge vermillon et à imitation de marbre vert à zébrures en chevrons ou semi-circulaires jaunes, vert foncé et marron. Les blocs se dégagent sur une bande périmétrale jaune. La troisième assise enfin, de hauteur similaire à la première, reprend une même alternance de blocs en carreaux couchés sur fond rouge vermillon. Seuls les blocs à imitation de marbre différent peut-être, avec une évocation à fines veinures jaunes sur un fond tacheté de vert, violet, jaune et rouge vermillon. Ces trois assises ne semblent pas marquer le sommet de la paroi, mais une incertitude demeure quant aux plaques à y replacer ensuite (voir *infra*, p. 59).

Au rez-de-chaussée, la pièce VIIIb livre donc un programme décoratif qui met clairement en évidence une division de l'espace. Cette disposition, malgré des proportions inhabituelles où l'antichambre apparaît plus petite que l'alcôve, rappelle par exemple le découpage classique des *cubicula*, mais peut aussi être mise en œuvre pour des *bi-* ou *triclinia*. L'ornementation contribue à valoriser l'alcôve par un traitement chromatique beaucoup plus chatoyant et l'emploi de pigments plus coûteux, au premier rang desquels le rouge vermillon, issu de très rares carrières de cinabre.

Stylistiquement, ces peintures se rattachent sans hésitation au deuxième style pompéien et reprennent le schéma dit « à paroi fermée ». Le décor consiste toujours en l'imitation d'une architecture monumentale, en grand appareil, où les assises de blocs et les orthostates présentent des couleurs vives quand ils ne sont pas peints en imitations de riches marbres plus ou moins fantaisistes. La peinture ne fait qu'habiller le mur sans chercher, comme on le connaît dans d'autres variantes du deuxième style, notamment celui dit « scénographique », à créer des arrière-plans ou des ouvertures vers un monde imaginaire et souvent très architecturé.

Seule l'adjonction des colonnes au-devant des orthostates ou du piédestal en perspective suggère un premier plan, la profondeur étant très vite limitée par les écrans opaques que constituent les orthostates et les assises de blocs. Ce schéma, bien connu en Italie, est également le plus fréquemment diffusé en Gaule où des décors de ce style ne sont toutefois identifiés que sur dix-sept sites³³. Si la plupart ne livrent que des ensembles lacunaires, on y reconnaît presque toujours les mêmes éléments constitutifs, avec une abondance de l'emploi du cinabre, des imitations de marbres très colorés, quelques éléments fictifs saillants comme des corniches, des rangs d'oves ou de denticules... et surtout le jeu de bossages présent partout. Les décors les plus complets, jusqu'à ces découvertes arlésiennes, proviennent d'Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, Hérault) et de *Glanum* (Barbet 1974). L'analyse plus poussée des composantes des peintures d'Arles renvoie à quelques parallèles notables, tandis que certains aspects apparaissent inédits. Ainsi, à *Glanum*, dans la maison de Sulla (XII), pièce D, le décor offre un dispositif similaire, où un pilastre fictif montant du sol jusqu'au sommet de la paroi sépare aux deux tiers le décor et ménage donc une alcôve qui a conduit à suggérer un *triclinium* (Barbet 2008, p. 40-43). Dans la partie avant, la zone médiane présente des orthostates monochromes jaunes, tandis que dans l'alcôve, l'enrichissement est net avec une alternance d'orthostates rouge bordeaux et d'autres à imitation d'albâtre.

Le soubassement à bandes obliques, qui peut évoquer un lointain rappel d'imitation de marbre scié aux veines en biais, est un motif connu sur plusieurs décors d'Italie et de Gaule. Il est présent également à *Glanum*, toujours en soubassement, mais cette fois dans la maison aux Deux Alcôves

33. Recensement établi fin 2016, carte dans Boislève *et al.* 2017.

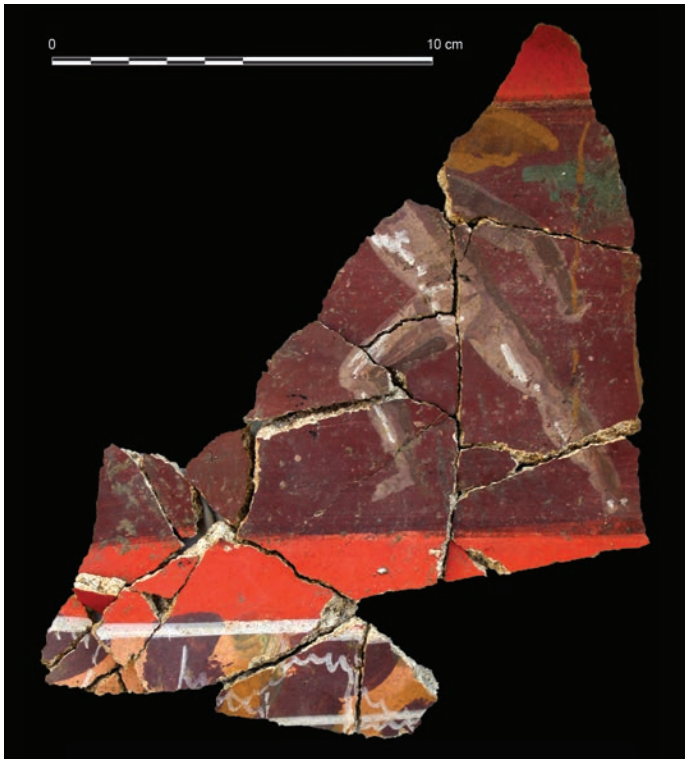


Fig. 18 – *Amour chasseur sur une frise à fond bordeaux* (cliché : J. Boislève, Inrap/CD13-MDAA).

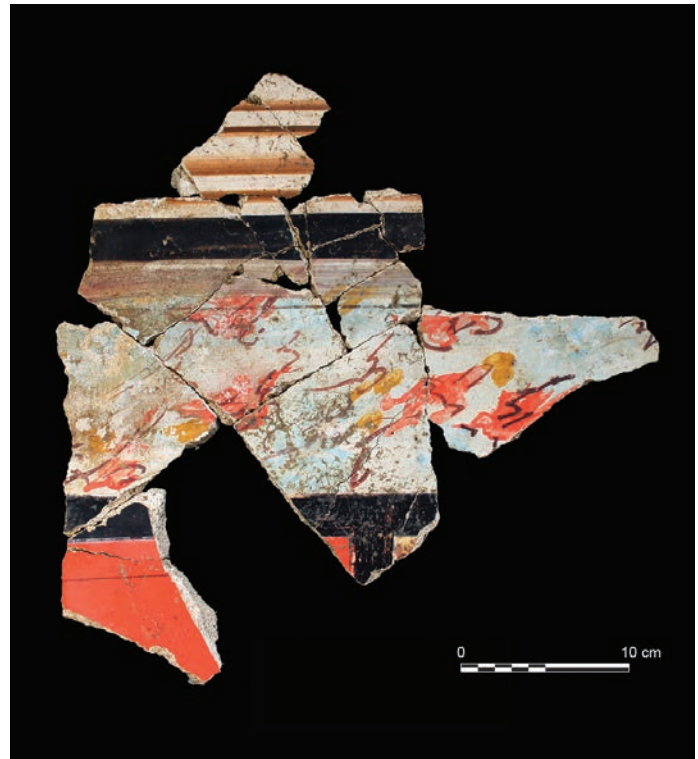


Fig. 20 – *Plaque avec carreau à imitation de marbre bleu et bande périmétrale noire* (cliché : J. Boislève, Inrap/CD13-MDAA).

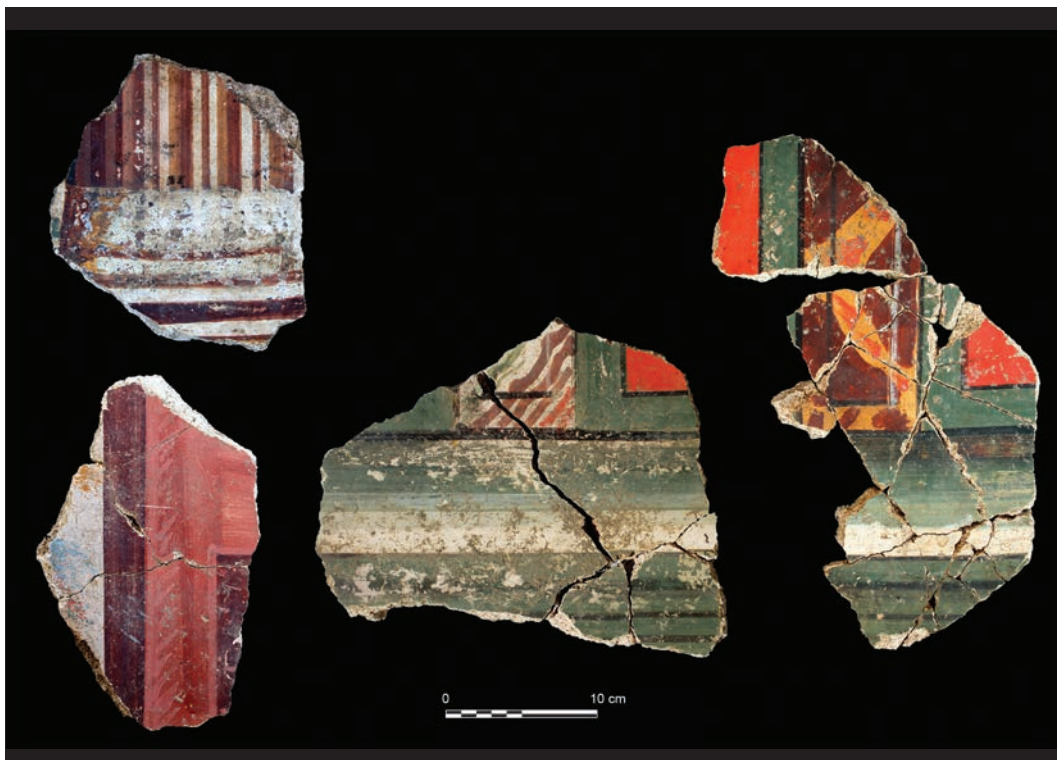


Fig. 19 – *Quelques plaques représentatives d'un second décor provenant peut-être de l'étage de la pièce VIIIb* (clichés : J. Boislève, Inrap/CD13-MDAA).

(XXVIII) ainsi que dans le portique dorique (XXXII), les deux peintures étant d'ailleurs considérées comme l'œuvre d'un même atelier (Barbet 2008, fig. 26, p. 42). À Oplontis, le décor de la pièce 36, fouille B, livre également un soubassement à bandes obliques, dont l'enchaînement des couleurs est

très proche de l'ensemble arlésien (Barbet 2009, p. 99, fig. 55). Par ailleurs, les hampes à volutes, bien plus fréquentes sur les décors de deuxième style schématique (Barbet 1968), sont là aussi présentes. À Arles, l'ajout des cercles sécants sur ce motif de bandes obliques demeure toutefois une particularité

et n'est guère identifié ailleurs. On peut néanmoins évoquer le motif de certains blocs d'assise dans la zone supérieure du décor de la maison aux Deux Alcôves, où des fuseaux tracés dans le même esprit rappellent le procédé de la maison de la Harpiste, mais sans offrir une telle régularité géométrique. Ils évoquent davantage une imitation de marbre (Barbet 1974, pl. VIII).

Parmi ces imitations de roches, certains traitements pourraient justement révéler des factures d'ateliers, même si leur identification est toujours délicate. Ainsi, certains marbres sont constitués d'un fond de taches colorées très vives et augmentées d'une couverture de tracés circulaires, parfois ondulants, qui évoquent volontiers des roches à galets sciés. Un traitement très proche peut être signalé sur un ensemble resté inédit à Saint-Paul-lès-Romans (Drôme)³⁴. Le même procédé est également à noter à Ensérune avec des coloris moins tranchés et deux autres ensembles, à Lyon³⁵ et Narbonne, mais reproduits uniquement par dessin, mériteraient également une comparaison *de visu* ou au moins sur photo. Ce type de facture d'imitation de marbre ne semble pas courant et n'est pour l'instant pas identifié ailleurs qu'en Gaule du sud. Pourrait-il dès lors être le marqueur d'un atelier itinérant dans la région de Narbonne et remontant le long du Rhône ?

Éléments de provenance incertaine et décors de l'étage

Dans les niveaux de démolition comblant la pièce VIIIb, la présence en couches homogènes de très nombreux enduits fragmentaires, parfois en connexion, et de morceaux de sol de béton de tuileau à incrustations de tesselles, conduisent à identifier un étage dont proviendrait une partie des éléments décoratifs. En effet, on relève, au sein des fragments prélevés dans cette pièce, une grande variété de motifs qui ne semblent pas pouvoir tous trouver place sur le décor du rez-de-chaussée, même si l'incertitude demeure à ce stade de l'étude pour certains d'entre eux.

Ainsi, plusieurs plaques montrent une série d'assises de blocs se dégageant sur un fond rouge vermillon. Un premier rang rappelle fortement celui identifié dans l'alcôve, à blocs verts unis alternant avec des blocs à imitation de marbre. Au-dessus, une bande continue d'environ 15 cm de hauteur à fond rouge bordeaux accueille une frise figurée. On y reconnaît, rapidement esquissées, les silhouettes de petits Amours ailés au sein d'une probable scène de chasse (fig. 18). Nus, ils tiennent une sorte de lance ou de bâton jaune et évoluent dans un cadre extérieur suggéré par des traits verts évoquant une savane et rythmé de quelques arbres. Des fragments de félins bondissant amènent à identifier l'action de chasse. Au-dessus, trois assises de blocs à imitation de marbre complètent le décor, toujours sur fond rouge vermillon. Sur la première assise, ils alternent avec des blocs verts tandis que sur la seconde, ils sont rouge bordeaux, mais correspondent également à des blocs disposés en boutisse. Du troisième rang, on ne connaît à ce stade que les plaques à imitation de marbre. Cette série d'assises pourrait

trouver place au-dessus du décor de l'alcôve déjà identifié, mais cette hypothèse reste à vérifier. La petite frise figurée, *a priori* continue sur la longueur de la paroi et s'intercalant entre diverses assises de blocs, est un élément notable de ce décor qui reprend par ailleurs le vocabulaire classique des compositions à paroi fermée. La représentation rapide, presque esquissée, où les silhouettes sont dégagées en deux ou trois couleurs accentuant fortement les contrastes et le jeu de lumière, rappelle un procédé déjà mis en évidence sur de rares sites en Gaule. C'est le cas sur quelques fragments d'un décor de Vieille-Toulouse (Haute-Garonne), où une frise figurée se dégage sur un fond passant du rouge vermillon au rouge bordeaux (Dardenay 2014). Des silhouettes rapidement esquissées en rose définissent une action malheureusement trop incomplète pour être identifiée et même précisément localisée. Les fragments se rattachent néanmoins avec certitude à un décor de deuxième style. Ensérune encore livre un même type de procédé : des figures simples apparaissent sur fond rouge vermillon et rouge bordeaux, mais là encore la scène ne peut être identifiée (Monier 1995, fig. 26 à 30). La facture de ces frises peut aussi rappeler d'autres figurations connues sur des décors de deuxième style, mais qui correspondent cette fois à des consoles anthropomorphes et n'ont donc pas la même place au sein du décor. Les peintures trouvées sous la pièce A, dans la maison IV du Clos de la Lombarde à Narbonne, montrent ainsi des figures similaires, esquissées dans des tons crème, mais qui soutiennent une corniche fictive (Sabrié, Sabrié dir. 2004, fig. 77, p. 68). Cette figuration liée à l'architecture est davantage représentée dans les décors de deuxième style, tandis que les frises évoquant une scène continue, comme à Arles, semblent beaucoup plus rares.

D'autres éléments se différencient et appartiennent donc assurément à un second décor qui pourrait dès lors provenir de l'étage (fig. 19). Ainsi, on retrouve un autre ensemble de deuxième style, mais où la zone inférieure, accueillant *a minima* des fonds à mouchetis et formes nébuleuses sur fond gris, est probablement rythmée par des piédestaux en perspective traités en rouge et marron. La bande de transition en dégradé de vert et à mouluration à filets noirs supporte des bases de colonne, dont le fût, éclairé à droite, est cannelé. La zone médiane semble rythmée par un traditionnel jeu d'orthostates, ici rouge vermillon à bande périmétrale verte, alternant avec des blocs en panaches dressées qui sont peints en imitations de marbres fantaisistes. L'un correspond à des traits ondulants de couleurs variées sur fond blanc, l'autre à un marbre à gros nodules marron laissant apparaître un fond jaune rythmé de taches rouge vermillon et marron.

Plusieurs plaques montrent encore des jeux de blocs à bossage rouge vermillon et bleu clair à nodules et veinures rouge vermillon, jaunes et marron, mais encadrés cette fois d'une bordure noire (fig. 20). Ils ne peuvent pour l'instant être rattachés précisément à l'un ou l'autre décor.

PIÈCE VIIIa

Dans cette pièce sise au centre de l'aile nord et ouvrant largement sur l'*atrium*, le maintien des murs-bahuts a également permis la conservation d'enduits *in situ*, auxquels s'ajoutent

34. Ce petit groupe n'a été que récemment identifié comme appartenant à un décor de deuxième style pompéien (Boislève *et al.* 2016).

35. Sanctuaire dit de Cybèle, ensemble 2, décor B 14/B 18 (Desbat, Caparros 2007, p. 226, fig. 7).



Fig. 21 – Partie inférieure in situ du décor de la pièce VIIIa, mur ouest
(cliché : J. Boislève, Inrap/CD13-MDAA).

aussi de nombreux fragments dans les niveaux de destruction et de comblement de la pièce (Boislève *et al.* 2015 ; Boislève *et al.* 2017).

Décor du rez-de-chaussée, une riche mégalographie

Le mur nord étant récupéré jusqu'à la fondation, seules les parois est et ouest conservaient un enduit en place sur à peu près toute la hauteur du soubassement maçonné, soit un peu plus de 1 m de hauteur pour 3,33 à 4,65 m de longueur³⁶. La zone inférieure du décor ainsi que l'amorce de la zone médiane y sont lisibles, malgré une rubéfaction ayant touché la moitié sud de la paroi occidentale et une lacune importante sur la paroi orientale, liée à la chute de l'enduit sur une bande d'environ 0,40 m de hauteur juste au-dessus de la plinthe³⁷.

La structure du décor est similaire sur les deux parois parallèles (fig. 21). Au-dessus d'une plinthe noire de 10 à 12 cm, se développe une zone inférieure de 0,69 m de hauteur traitée en imitation de podium. Il est rythmé à sa base par trois filets marron qui en évoquent la mouluration et est surmonté d'une bande jaune à imitation de marbre qui en constitue le corps. Elle est bordée en haut et en bas par une bande marron bordée de filets noirs et accueille, sur la paroi ouest³⁸, une série de triangles en quinconce qui imitent un *opus sectile*. Se détachant sur un fond jaune veiné de rouge qui évoque un marbre de Chemtou, les triangles sont orangés veinés de marron. Le sommet du podium est marqué par une corniche fictive, série de filets

doubles, marron et blancs, et couronnée par une bande de 10 cm de largeur en dégradé du blanc au vert, imitant de manière canonique le traditionnel rebord supérieur dont le dégradé suggère la profondeur.

L'amorce de la zone médiane, visible sur les peintures en place, en révèle déjà la structure générale. Il s'agit d'une zone rouge vermillon à partition de colonnes, dont les bases à double tore et scotie sont espacées de 0,81 à 0,85 m, à raison de trois colonnes par mur long³⁹. Elles présentent une différence de couleur d'un mur à l'autre, en dégradé de jaune avec éclairage à gauche sur le mur ouest, et en dégradé de vert avec éclairage à droite sur le mur est. Le fût, connu par des plaques fragmentaires, est lisse mais traité en imitation de marbre en dégradé de violet délicatement veiné de blanc et jaune pour le mur ouest, et jaune à rose avec de plus grossières veinures marron sur le mur est (fig. 22). Les chapiteaux sont de type toscan et de couleur en adéquation avec celle de la base correspondante.

Dans l'entrecolonnement ménageant de grands panneaux à fond rouge vermillon, prennent place des piédestaux dont la base est visible sur la peinture *in situ*. Seuls trois panneaux et piédestaux sont conservés sur chaque mur, mais il faut en restituer un quatrième emporté par une lacune au sud.

De base quadrangulaire, ces supports sont figurés en perspective, ménageant un jeu d'éclairage sur la face et laissant un côté dans l'ombre avec point de fuite en biais⁴⁰. Ils présentent des largeurs variables et leur base est tantôt verte, jaune ou violette. Tous présentent une plinthe unie surmontée d'une base d'une autre couleur, dont la mouluration est évoquée par quelques filets foncés. Au-dessus, le corps du piédestal est traité en diverses imitations de marbres plus ou moins fantaisistes. Les plaques fragmentaires, prélevées pour certaines en connexion au pied des murs, indiquent la présence de grands personnages isolés reposant sur chacun de ces supports.

36. Le mur oriental conserve un enduit jusqu'à l'angle sud de la pièce, mais avec une importante lacune d'environ 1 m au sud. Elle est liée à l'implantation d'un mur postérieur qui a également fait disparaître 1 m de décor peint sur la paroi occidentale de la pièce.

37. On notera par ailleurs qu'aucun fragment correspondant à la zone inférieure n'a été retrouvé dans les niveaux présents devant ce parement. Il apparaît donc que la dégradation de l'enduit n'est pas liée exclusivement à l'incendie et que sa ruine a débuté plus tôt, à un moment où la fréquentation de la pièce était encore suffisante pour justifier l'évacuation des gravats.

38. La disparition de la partie centrale de la zone inférieure limite sa lecture sur la paroi orientale, mais une petite partie conservée au nord suggère un autre motif que les triangles perçus sur le mur ouest. Non identifié pour l'instant, il correspond à une forme ondulante rouge bordeaux.

39. La présence d'une demi-colonne à chaque angle n'a pas pu être vérifiée.

40. Une différence de traitement notable entre les piédestaux des deux murs, au niveau du rendu de l'éclairage de la face autant qu'au niveau de la représentation du côté en perspective, traduit sans doute le travail en parallèle de deux artisans.

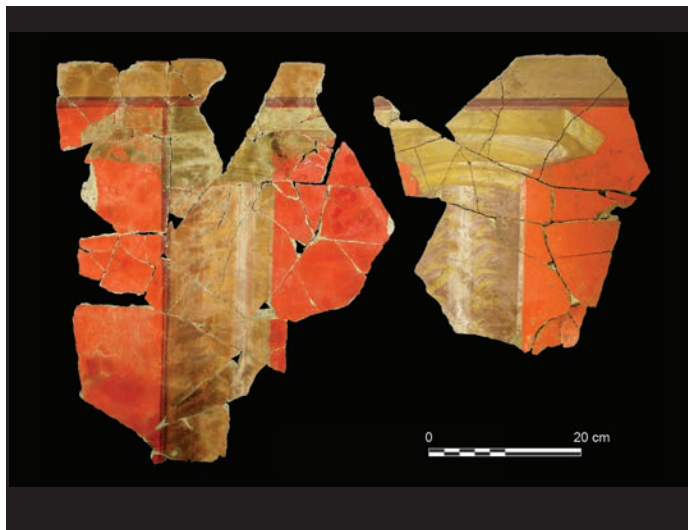


Fig. 22 – Fûts de colonnes et chapiteaux peints des murs est et ouest de la pièce VIIIa (clichés : J. Boislève, Inrap/CD13-MDAA).

Ils sont représentés en pied et occupent vraisemblablement la majeure partie des panneaux, comme en témoignent certaines plaques où l'on note la proximité d'une main avec une colonne. L'échelle de représentation semble assez importante, avoisinant sans doute les trois quarts de la taille réelle. De nombreuses parties de corps et quelques visages ont déjà été repérés : certains personnages apparaissent ainsi vêtus, dans des drapés jaunes ou violets, tandis que d'autres ont au moins le torse nu. On note aussi une différence de carnation, foncée à claire, qui trahit la présence de personnages féminins et masculins. La reconstitution presque complète d'un personnage, à partir de la cuisse, permet d'identifier une harpiste (fig. 23). Elle est conservée sur 0,70 m de hauteur, la taille du personnage pouvant être estimée à 1,15/1,20 m. La musicienne est représentée debout, buste tourné vers la gauche mais visage de face, regardant le spectateur. Vêtue d'une *stola* jaune aux plis marron et d'une *tunica* violette très décolletée dans le dos, elle lève le bras gauche devant elle pour tenir le cadre de l'instrument qu'elle porte sur l'épaule droite. Cette harpe jaune, grossièrement triangulaire et aux deux montants légèrement courbes, est pourvue d'au moins neuf cordes figurées d'un trait noir. La main droite, ombrée pour évoquer un second plan, apparaît derrière les cordes, pinçant celles-ci. Ce personnage assez complet constitue une rare représentation de harpiste. Comme le note Christophe Vendries, parmi les instruments à cordes, cithare et lyre sont de loin les plus représentées, tandis que le luth et la harpe apparaissent comme des instruments marginaux (Vendries 2007). Il rappelle par ailleurs que « de toutes les provinces occidentales, seule l'Italie porte témoignage de la présence de la harpe. C'est dire à quel point cet instrument reste profondément lié aux civilisations orientales » (Vendries 2002, p. 189). Par ailleurs, la position de la harpiste semble singulière. Une peinture conservée au Württembergischen Landesmuseum de Stuttgart, et provenant probablement de Campanie⁴¹, montre une joueuse de harpe assise et pinçant les cordes de l'instrument posé à côté d'elle. Rien à voir donc

41. La peinture est donnée comme provenant peut-être de Boscoréale (Strocka 1991).



Fig. 23 – Plaque en cours de reconstitution montrant une harpiste (cliché : J. Boislève, Inrap/CD13-MDAA).



Fig. 24 – Diverses plaques appartenant sans doute à un (ou plusieurs) satyre(s) ou au dieu Pan, pièce VIIIa (clichés : J. Boislève, Inrap/CD13-MDAA).

avec le geste de la musicienne d'Arles, même si l'instrument présente les mêmes caractéristiques. En revanche, la mosaïque nilotique de Préneste laisse voir, au sein d'une scène de banquet se déroulant sous une treille, une femme debout derrière les convives allongés, qui joue d'une harpe qu'elle porte sur l'épaule (Meyboom 1995). Le port de l'instrument est cette fois semblable à l'exemple arlésien.

Malgré l'identification claire de la harpe, l'identité précise du personnage demeure encore incertaine. D'autres représentations figurées sont en revanche plus facilement identifiables. Ainsi, plusieurs plaques laissent deviner la présence d'un ou de plusieurs satyres et peut-être celle du dieu Pan (fig. 24). On trouve par exemple une chevelure d'où dépassent deux cornes torsadées, alors qu'un *pedum* apparaît ailleurs le long d'une épaule et d'un torse nu. Un fragment montre un sabot, tandis qu'une autre plaque offre un mollet nu aux longs poils. Une plaque mise au jour en 2016 dans l'*atrium*, mais se rattachant clairement au décor de la pièce VIIIa, est plus complète et montre des jambes au pelage fourni enchaînant avec un torse humain nu et légèrement poilu (fig. 25). L'amorce d'une queue apparaît également au bas du dos du personnage. Si l'identification de ces figures semble assez évidente et suggère des personnages du thiasse bachique, d'autres en revanche sont encore trop incomplets pour permettre une interprétation sûre. On trouve par exemple un torse féminin dont le vêtement violet laisse apparaître les deux seins (fig. 26). Deux autres visages sont presque complets. Le premier, de carnation plutôt claire évoquant une femme, appartient à un personnage fortement incliné vers la droite et tenant de la main droite un objet malheureusement incomplet (fig. 27 gauche). Représenté de trois

quarts face, le visage, énigmatique voire inquiétant, a un regard en coin très clairement dirigé vers la droite. Le deuxième personnage, épaules nues, semble de carnation un peu plus foncée (fig. 27 droite). Le corps est cette fois tourné vers la gauche, bras tendu, semble-t-il, dans cette direction. La tête, en revanche, est fortement tournée vers l'arrière, présentant un visage très éclairé à gauche et dont le regard est orienté vers la droite, comme si le personnage surveillait un poursuivant. Aucun attribut ne permet à ce stade d'identifier ces protagonistes, dont on peut en revanche estimer le nombre à onze répartis sur les trois murs de la pièce⁴².

Ce décor renouvelle considérablement nos connaissances sur le deuxième style en Gaule. En effet, sur les dix-sept sites ayant livré des peintures de deuxième style, tout ceux qui sont identifiables sont rattachés à des décors dits « à paroi fermée »⁴³. Si la présence de la figuration n'était pas totalement inconnue jusqu'alors, les deux fragments mis au jour à Murvielès-Montpellier (Hérault) (Sabrié *et al.* 1996) ne permettent pas d'identifier la nature de la composition dans laquelle ils prennent place. La taille du personnage a par ailleurs été estimée à seulement 0,65 m de hauteur sur la base d'un des deux fragments de visage sur fond rouge vermillon. Narbonne livre également deux fragments de personnages, dont l'un

42. Le nombre de piédestaux est de quatre sur les murs est et ouest ; le mur nord, de dimension plus restreinte, pourrait n'accueillir que trois piédestaux.

43. On retiendra que les peintures du site de Panossas, récemment découvertes et en cours d'étude, pourraient bien, d'après les premiers fragments publiés dans les rapports de fouille, appartenir à une autre branche du deuxième style pompéien, également inconnue en Gaule jusqu'alors (Poux, Borlenghi 2016, p. 160).

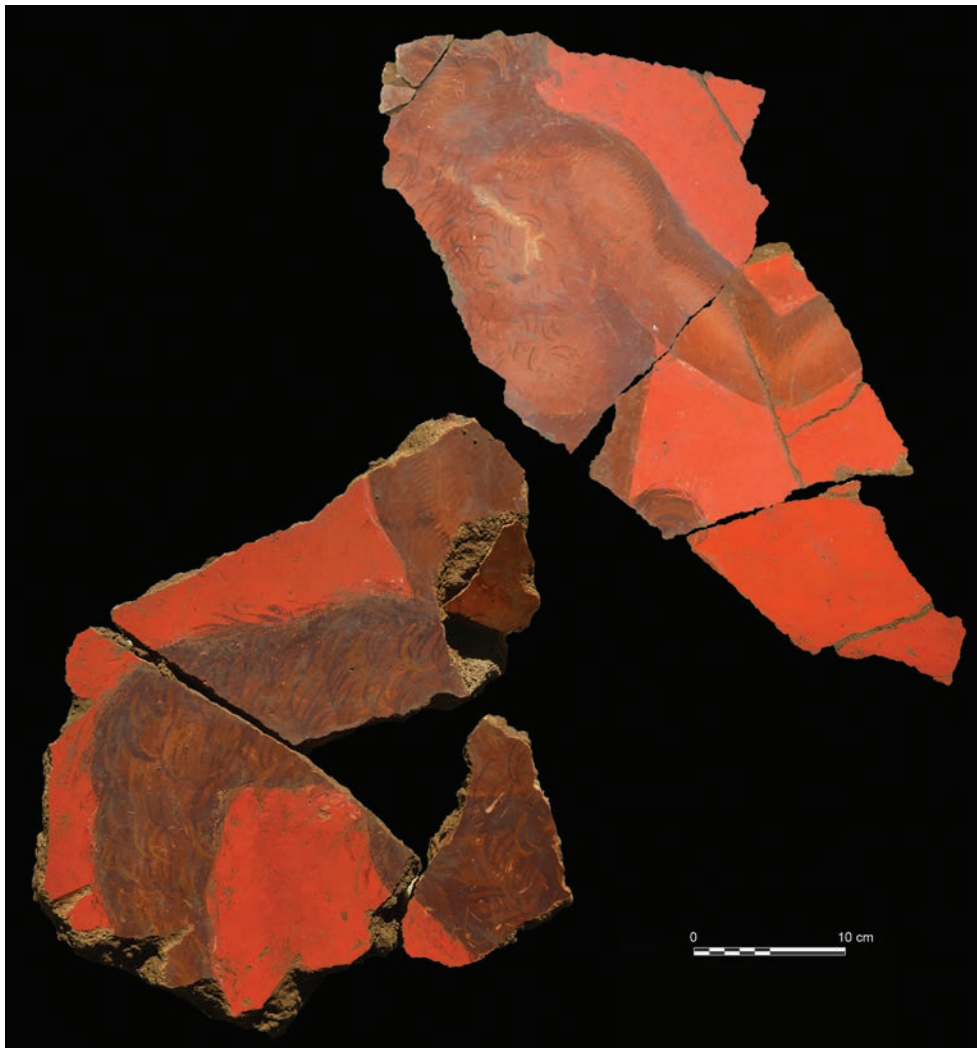


Fig. 25 – Plaque laissant deviner le corps du dieu Pan. Découverte dans l’atrium, elle appartient sans doute au décor de la pièce VIIIa (clichés : J. Boislève, Inrap/CD13-MDAA).

découvert rue Littré est de l’ordre de l’échelle 1/2 et se détache sur un fond bleu-vert. Le second, sur fond rouge vermillon, est à peu près de la même dimension et provient d’une fouille menée boulevard Général-de-Gaulle (Sabrié 2014). Enfin, un personnage plus complet est identifié à Roquelaure (Gers), où un génie ailé se détache sur fond rouge vermillon. Il se place près d’une colonne, mais appartient aux panneaux anciennement restaurés où ont été mélangés des décors de différentes époques. Les ensembles les plus anciens sont estimés appartenir à la transition entre deuxième et troisième style⁴⁴. Ces vestiges, et surtout le décor d’Arles, permettent déjà d’abandonner l’hypothèse émise par Alix Barbet pour expliquer la présence supposée en Gaule des seuls décors à paroi fermée, jugés les plus simples. Seuls ces modèles auraient été diffusés dans la province, peut-être même par des ateliers de moindre compétence cherchant de nouveaux marchés (Barbet 2008, p. 50). La qualité des décors arlésiens montre, au contraire, la présence d’atelier(s) hautement qualifié(s) et venant très probablement directement d’Italie. C’est en effet là qu’il faut chercher les meilleures comparaisons pour ce décor figuré. Même en Italie, les mégalographies demeurent rares

puisqu’identifiées à ce jour dans seulement dix cas⁴⁵, essentiellement en Campanie. Elles ornent les plus riches demeures comme à Terzigno (Moormann 2006), Boscoréale (Barbet, Verbanck-Piérard 2013) ou Pompéi avec la *villa* des Mystères. Ici, les figurations composent de grandes scènes à plusieurs personnages qui prennent place en zone médiane, souvent au-devant d’orthostates rouge vermillon et, pour Boscoreale et Terzigno, entre des colonnes fictives. Les compositions diffèrent donc du décor arlésien où chaque personnage est isolé et positionné, telle une statue, sur un piédestal. Cette disposition se retrouve en revanche de manière très similaire dans le *cubiculum* 4 de la *villa* des Mystères, où les alcôves accueillent, devant chaque orthostate rouge vermillon, un personnage également positionné sur un socle au traitement marmoréen.

45. Le chiffre varie selon les auteurs et les critères retenus pour qualifier une mégalographie. Alix Barbet en dénombre une demi-douzaine de taille naturelle (Barbet 2014), quand Maud Mulliez-Tramond en retient dix de taille quasi naturelle. Les deux auteurs excluent de ce compte le *cubiculum* 4 de la *villa* des Mystères à Pompéi en raison de la taille réduite des personnages (Mulliez-Tramond 2014, p. 47). Néanmoins, il nous semble que ce décor relève bien de la même intention, puisque les personnages occupent l’intégralité de la zone médiane au-devant des orthostates rouge vermillon. Leur dimension est simplement réduite du fait de la faible hauteur de la zone médiane, qui orne ici une alcôve assez basse et sous voûte.

44. Vers 20 av. J.-C. (Capus, Dardenay 2014, p. 140-141).



Fig. 27 – À gauche, personnage féminin non identifié ; à droite, personnage masculin (?), pièce VIIIa (cliché : J. Boislève, Inrap/CD13-MDAA).



Fig. 26 – Torse féminin avec vêtement violet, pièce VIIIa (cliché : J. Boislève, Inrap/CD13-MDAA).

Un dispositif équivalent est aussi observé dans le *cubiculum* 17 de la maison de la Bibliothèque à Pompéi (VI 17, *ins. Occ.*, 41) (Aoyagi, Pappalardo 2006, p. 54-55). Ici le personnage est traité en pilier et repose sur un piédestal en imitation de marbre, prenant place au-devant d'un panneau rouge. On notera encore l'exemple du *tablinum* de la maison de Numerius Popidius Priscus (Pompéi VII 2, 20)⁴⁶, où les peintures, bien que très effacées, laissent encore deviner, entre deux colonnes et sur fond rouge, un personnage également positionné sur un piédestal marmoréen et qui semble traité en pilier hermaïque. Cette disposition sur un socle, à Arles et dans ces quelques exemples, soulève la question de la signification de ces personnages. Faut-il y voir les acteurs d'une scène commune à lire dans sa globalité et dont l'interprétation peut néanmoins être ardue, comme le montrent les débats encore animés autour des grandes mégalographies de la *villa* des Mystères, ou faut-il

46. www.pompeiiinpictures.com/pompeiiinpictures/R/17/7%2020%20p4.htm consulté le 20 juin 2017.

voir plus simplement la figuration d'une galerie de statues, comme peut le suggérer le *cubiculum* 4 de la même *villa* où des tableaux, situés en zone supérieure, évoquent aussi une fausse pinacothèque ?

Les personnages d'Arles, qu'on espère pouvoir identifier plus précisément dans l'avenir, laissent déjà entrevoir des éléments d'un cortège bachique et s'inscrivent donc dans la série de ces décors mégalographiques où l'évocation de la mythologie du dieu Bacchus est le thème le plus fréquent.

Ces peintures appartiennent par ailleurs clairement à un espace de réception, occupant une place centrale dans l'aile nord ouvrant sur l'*atrium*. L'ornementation, beaucoup plus riche que dans les pièces voisines, fait appel à de grandes surfaces rouge vermillon et laisse surtout une place importante à un type de décor jusqu'alors inédit en Gaule : les mégalographies de deuxième style, dont on a également vu la rareté en Italie.

Un étonnant décor à fond bleu provenant de l'étage

Dans les niveaux supérieurs⁴⁷ du comblement de la maison du 1^{er} s. av. J.-C., mais appartenant bien à celle-ci, la fouille a mis en évidence un effondrement en place et d'un seul tenant, reposant presque à plat sur les niveaux de destruction comblant la pièce (voir *infra*, p. 68-69). Cette grande plaque, longue de 3,07 m pour une largeur de 2,45 m, correspond au basculement d'un enduit appartenant assurément à une pièce sise en étage, la nature des mortiers et du décor ne pouvant pas permettre de rattachement avec le décor en place au rez-de-chaussée. Les revers présentent par ailleurs des rangs de traces d'accrochage en chevrons, qui excluent toute appartenance à un plafond et plaident en faveur d'un enduit sur mur de terre.

La particularité de cet enduit, outre la nature de son décor, réside dans un choix technique lié à la pose de la couche d'épiderme. En effet, si les couches préparatoires correspondent à un mortier de sable et de chaux de nature commune et épais d'environ 3 à 3,5 cm, la couche d'épiderme est en revanche beaucoup plus surprenante puisqu'elle est constituée d'un mince lit de terre de couleur gris-vert et sur lequel est directement appliquée la peinture. Elle diffère donc beaucoup de l'habituelle couche blanche, très chargée en chaux avec ou sans poudre de marbre. Les raisons techniques ayant motivé ce choix nous échappent, mais sont peut-être à chercher dans l'emploi quasi exclusif de grands fonds bleu égyptien pour ce décor. En effet, ce pigment de synthèse ne se diluant pas, mais étant broyé plus ou moins finement, conserve une certaine granulométrie qui peut en compliquer l'application.

Il résulte toutefois du choix de ce dispositif, ayant manifestement empêché le processus de carbonatation, une très mauvaise conservation de la peinture. En effet, alors que l'opportunité d'un effondrement à plat d'une grande surface laissait présager la dépose d'un décor quasi complet, le retournement des plaques a mis en évidence la disparition fréquente de la couche d'épiderme et, en d'autres zones, un décollement quasi complet de la couche picturale, adhérant davantage à la terre du comblement qu'au mortier d'origine. La lecture de la peinture, particulièrement difficile, a donc été faite à la fois sur

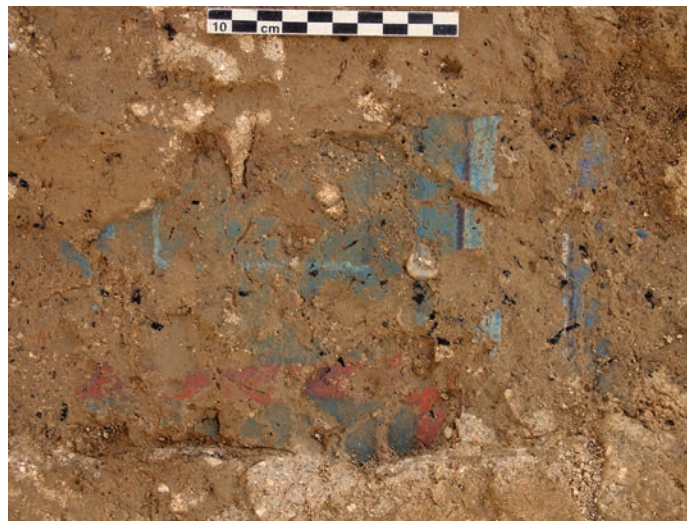


Fig. 28 – Empreinte du décor bleu de l'étage de la pièce VIIIa, dont la couche picturale est collée à la terre de comblement. On perçoit un jeu de carreaux bleus à effet de bossage (cliché : J. Boislève, Inrap/CD13-MDAA).

l'enduit et par le revers de la couche picturale décollée (fig. 28). Le décor est à prédominance bleue avec de grands fonds de ce pigment intense, présent sur toute la surface de la plaque. À plusieurs reprises, des assises de blocs disposés en carreaux sont perceptibles, notamment grâce au jeu de bossage marqué par les traditionnels filets noirs sur deux côtés et blancs sur les deux autres. Certains de ces blocs sont pourvus d'une bande périmétrale rouge vermillon et une série d'au moins trois assises a pu être observée. Sur quelques zones, on distingue par ailleurs un rang d'oves jaunes qui sépare un champ bleu d'un autre rouge vermillon. Enfin, à plusieurs reprises, un motif de couleur chair est présent, dont un élément clairement identifiable comme un visage au contact d'une bande d'encadrement et suggérant peut-être la figuration d'une cariatide.

Si les fonds bleus et les bandes rouge vermillon rappellent le plafond sur terre identifié dans la pièce voisine (voir *infra*, p. 66-67), la nature des supports, des revers et de l'effondrement indiquent clairement, une fois encore, un décor mural. Celui-ci se rattache bien au deuxième style par les assises de blocs à bossages identifiés, mais présente un caractère particulièrement original, à la fois pour ces aspects techniques mais aussi par la nature du décor. En effet, les fonds bleus présents sur les décors de deuxième style correspondent plutôt à des ouvertures de la paroi vers des arrière-plans imaginaires en suggérant le ciel ; ils sont ainsi très fréquents sur les décors dits « scénographiques ». Cette couleur n'est en revanche qu'assez rarement utilisée en fond uni pour évoquer les blocs d'appareil. L'étude de répartition des champs colorés menée par Maud Mulliez-Tramond fait ainsi ressortir que le bleu est une des couleurs employées avec le plus de parcimonie (Mulliez-Tramond 2014, p. 42-44). Elle note par ailleurs que, même sans prendre en compte les évocations de ciel, cette couleur reste utilisée majoritairement en zone supérieure et très peu en zones médiane et inférieure. On citera ainsi, parmi les quelques exemples de blocs d'appareil peints en bleu, le cas d'Oplontis⁴⁸, *villa* A, dans le *triclinium* 14, où des

47. Entre 3,88 et 4,04 m NGF tandis que le sol SL339 de la pièce sous-jacente VIIIa se situe entre 2,90 et 3,20 m NGF.

48. Nous adressons nos remerciements à Florence Monier qui nous a signalé ce détail.

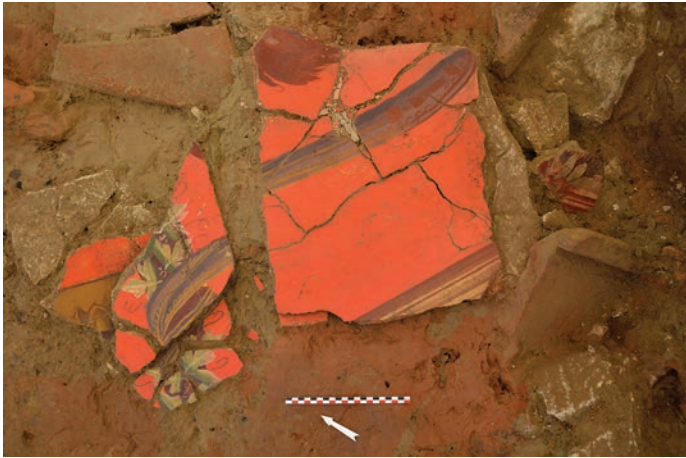


Fig. 29 – Décor découvert dans l'atrium et montrant une zone médiane à fond rouge vermillon et partition de colonnes (cliché : J. Boislève, Inrap/CD13-MDAA).



Fig. 30 – Décor découvert dans l'atrium et montrant une corniche portée par des consoles en S et agrémentée d'un masque et d'un casque (cliché : J. Boislève, Inrap/CD13-MDAA).

boutisses bleues, rehaussées d'une représentation figurée, sont présentes dans les assises par ailleurs vertes et à imitations de marbres. Le bleu paraît toujours n'avoir été utilisé que sur une assise ou en blocs isolés parmi des blocs avec d'autres couleurs. L'enchaînement de trois rangs successifs de cette même couleur, comme à Arles, semble donc nouveau sinon même inédit.

DÉCOR DE L'ATRIUM ET AUTRES PEINTURES DE PROVENANCE INCERTAINE

Dans l'atrium (espace X), la fouille a livré de nombreux éléments de décor peints. Certains sont *in situ* ou effondrés en place et se rattachent au décor de la galerie entourant l'*impluvium*. Dans sa partie en place, observée sur une longueur de

0,91 m pour une hauteur maximale de 0,30 m, l'enduit est très altéré par un incendie. On distingue néanmoins une plinthe grisâtre à noire de 13 à 14 cm de hauteur, au-dessus de laquelle un champ rouge conserve quelques veinures marron d'une imitation de marbre. Ce vestige *in situ* complète les observations effectuées sur les parois effondrées, qui révèlent, au moins en zone inférieure, un décor assez similaire à celui de l'espace VIIIb attenant. En effet, malgré la forte rubéfaction des mortiers et des couleurs en surface, la zone inférieure est bien de même inspiration que dans la pièce VIIIb, avec des bandes obliques colorées et une compartimentation par de petites hampes à volutes de même modèle. Le traitement à imitation de marbre évoqué par des tracés ondulants au trait marron ne semble pas, à la différence de la pièce VIIIb, former ici une trame géométrique régulière. Les deux ensembles, dans l'atrium et dans la pièce VIIIb, sont de réalisation parfaitement contemporaine et l'œuvre d'une seule et même équipe de peintres.

Bien que trouvés dans le même espace, nombre d'autres éléments fragmentaires correspondent en revanche aux décors de pièces voisines, dont des parties ont été rejetées ici. On retrouve ainsi des fragments des décors des pièces VIIIa et b, mais aussi quelques plaques provenant *a priori* d'autres ensembles et laissant donc entrevoir la présence de pièces ornées plus nombreuses, non abordées par la fouille. Ainsi, on retiendra surtout un décor dont la zone médiane à fond rouge vermillon est scandée de colonnes fictives cannelées (fig. 29). À celles-ci sont accrochées des guirlandes constituées de feuilles découpées, probablement de vigne, peintes en rose et rehaussées d'une touche verte à la base et de traits blancs soulignant contours et nervures. Un large ruban violet, brodé d'une ligne de postes jaunes, s'enroule autour du manchon et tombe en un pan souple à proximité de la colonne. Un peu plus au centre du feston, et sous celui-ci, l'amorce d'un visage peint en monochrome marron doit correspondre à un masque suspendu.

Une autre plaque présente le sommet d'un champ rouge vermillon, encadré d'une bande noire. Il est surmonté d'une première corniche fictive dégagée de filets jaunes à beiges sur fond blanc, sur laquelle reposent des consoles en S qui portent une seconde corniche (fig. 30). Entre les consoles et sur fond rouge bordeaux, des objets prennent place, dont deux éléments sont connus : le premier est un casque dont le traitement jaune évoque un métal doré, coiffé d'un cimier rouge vermillon ; le second correspond à un masque aux traits figés, fortement éclairé à droite.

PLAFONDS PEINTS ET STUCS

La fouille a permis d'identifier, pour les plafonds, une autre pratique décorative, qui a été particulièrement bien mise en évidence dans la pièce VIIIb. En effet, les niveaux de destruction de cette salle ont livré des témoins très fragiles de l'ornementation des plafonds, sous la forme de nombreuses plaques de peinture sur terre qui ont pu être dégagées sur des surfaces assez importantes (fig. 31). Si l'usage de la terre comme support de peinture pour les plafonds n'est pas une nouveauté (Boislève 2015), la fragilité du matériau fait qu'il n'est généralement observé que sur de petites portions. Les informations obtenues ces dernières années ont tout de même permis de prouver la situation en plafond de ces peintures

et montré la récurrence de cette pratique décorative. Sur divers sites, par exemple à Nîmes (Boislève *et al.* 2011), à Narbonne (Sabrié, Sabrié 1996), à Beaucaire (Gard) (Mignot s.d., p. 59-60 et 122), à Die (Drôme) (Boislève, Ronco 2016), les vestiges correspondent systématiquement à des fonds bleus, *a priori* unis puisqu'aucun motif n'y a été décelé.

Les enduits sur terre d'Arles se situent majoritairement au contact du sol et sont donc les premiers éléments de décor effondrés, ce qui confirme leur situation en plafond ou voûte. Les plaques dégagées correspondent bien à des champs bleu égyptien, mais montrent des jeux de filets et surtout de bandes rouge vermillon qui forment des compartiments. Sans pouvoir rétablir la nature exacte de la trame décorative, ces plaques prouvent l'existence de compositions plus complexes que le simple champ uni perçu jusqu'alors. Par ailleurs, elles montrent la longévité de cette pratique identifiée ici très tôt au I^{er} s. av. J.-C. et avérée encore à Nîmes au II^e s. apr. J.-C. Il faut également noter que de plus rares indices du même type de plafond bleu sur terre ont également été aperçus dans la pièce VIIIa.

Autre vestige dont la conservation est particulièrement délicate, le stuc est bien représenté au sein des décors de deuxième style. De nombreux fragments pulvérulents ont été mis au jour dans les niveaux de comblement de la maison du I^{er} s. av. J.-C. Parmi les divers types de moulures et de corniches, souvent à profil lisse et dont la place sur la paroi devra être déterminée lors de l'étude, deux éléments sont à retenir au sein de la pièce VIIIb. Le premier est une console saillante qui se plaçait sur une corniche sans doute sommitale. Retrouvée presque entière au pied de la paroi est, elle est effondrée à peu près au niveau de la transition entre alcôve et antichambre. Il est donc tentant d'y voir un élément saillant, en lien avec l'arrachement observé sur la paroi et marquant, par un véritable relief, la séparation entre les deux espaces ainsi créés dans la pièce.

Le second élément est un amas d'importants fragments d'une moulure lisse rehaussée de deux bandes rouge bordeaux (fig. 32), concentrés principalement au nord de la pièce et correspondant manifestement à un effondrement en place. La courbure très nette des segments conservés indique clairement un emplacement en encadrement de lunette de voûte et nous renseigne dès lors sur la nature du couvrement, au moins pour l'alcôve.

CHRONOLOGIE DE LA MAISON DE LA HARPISTE

L'étude exhaustive des mobiliers archéologiques recueillis dans la maison de la Harpiste reste à réaliser. Néanmoins, de premières observations relatives à la chronologie de la phase de construction et surtout à celle des états de destruction, de remblaiement et de réaménagement du secteur, peuvent être avancées. Elles s'appuient en particulier sur les éléments matériels datant les plus significatifs obtenus au cours des campagnes de fouilles de 2014 à 2016. Les différents états consécutifs à l'abandon de la maison se succèdent probablement sur un laps de temps relativement court (de quelques années seulement ?) qui serait centré, pour au moins deux d'entre eux et d'après le matériel qu'ils ont livré, autour du milieu du I^{er} s. av. J.-C.

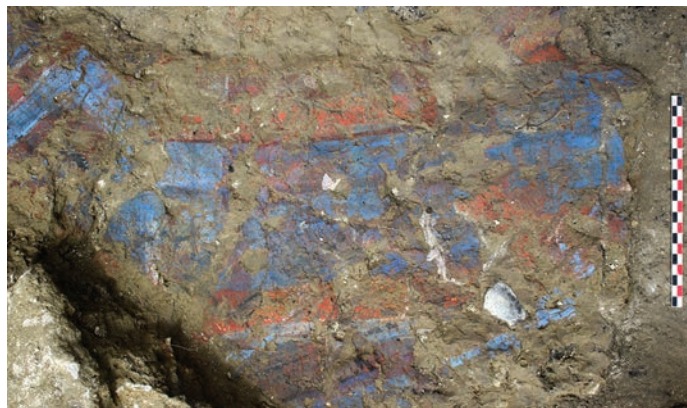


Fig. 31 – Pièce VIIIb, plaque de plafond peint sur terre (cliché : J. Boislève, Inrap/CD13-MDAA).



Fig. 32 – Pièce VIIIb, stucs effondrés en place (cliché : J. Boislève, Inrap/CD13-MDAA).

PHASE DE CONSTRUCTION (PREMIÈRE MOITIÉ DU I^{er} S. AV. J.-C.)

Le mobilier associé à la phase de construction provient, pour l'essentiel, de la couche de préparation de l'enduit peint de la pièce VIIIa (US 295, 363, 962 et 988 ; fig. 4). Il s'agit exclusivement de matériel amphorique, majoritairement italique et en position de réemploi, correspondant à une sélection volontaire de fragments le plus souvent informes et pris dans le mortier (1 223 tessons au total)⁴⁹. L'absence de vaisselle de table et de cuisine ne facilite évidemment pas la détermination d'un cadre

49. Les 1 223 tessons d'amphores pris dans le mortier de la couche de préparation de l'enduit peint de la pièce VIIIa se répartissent de la manière suivante : amphore italique Dressel 1 (1 008 fr. / 13 ind.), dont 6 bords de Dressel 1A, 6 bords de Dressel 1B et 1 bord de possible variante de Dressel 1A ; amphore de Brindes (37 fr. / 1 ind.) ; amphore grecque (109 fr. / 2 ind.), dont 2 bords du type A-GRE Cos 2 (Py *et al.* 2001, p. 79-80) ; amphore tardo-punique (66 fr. / 1 ind.), dont 1 bord du type A-AFR TrA (Py *et al.* 2001, p. 253-257) ; amphore indéterminée (3 fr. / 1 ind.).



Fig. 33 – Remblais comblant la pièce VIIIa, vue prise du nord-est : les remblais de destruction 935 et 950 sont entamés par les tranchées d'installation TR946 et TR928 du mur lié à la terre MR827 (cliché : A. Genot, CD13-MDAA/Inrap).

chronologique très précis. À ce stade de l'étude et pour cet aménagement, une datation dans le courant de la première moitié du 1^{er} s. av. J.-C. est proposée. Elle s'appuie principalement sur la présence de tessons d'amphores italiques du type Dressel 1B, sur un partage équilibré entre le nombre de bords de Dressel 1A (au moins 6 exemplaires) et de Dressel 1B (6 ex.).

PHASE DE DESTRUCTION (VERS 60-40 AV. J.-C.)

La maison a connu plusieurs épisodes de destruction qui s'avèrent plus complexes qu'initialement évalué en 2014 (Boislève *et al.* 2014a, p. 78). Ainsi, la fouille de 2015 a révélé qu'avant le comblement de la demeure, une partie de la paroi peinte de la pièce VIIIa (MR362) s'était déjà effondrée partiellement et les fragments correspondants évacués, aucun d'entre eux n'étant présent dans les remblais. La maison de la Harpiste a ensuite subi une phase de destruction liée à un incendie, dont le cœur se situe dans l'*atrium*. On en retrouve l'effet sur les parois peintes, dont les pigments sont altérés par l'intensité du feu, sur les sols partiellement recouverts de niveaux de cendre ou de planches carbonisées (fig. 9) et dans les niveaux de destruction, dont les remblais afférents se développent sur une hauteur d'environ 1 m. Ces derniers comportent notamment une grande densité de matériaux de construction. On a ainsi pu observer :

- dans l'*atrium* Xa, où ces niveaux ont été seulement abordés en surface, l'effondrement des cloisons en terre crue rubéfiée et de leurs parois peintes (fig. 5), le sol d'un étage en *opus spicatum* et des éléments architectoniques en calcaire (chapiteau toscan, fût de colonne...);
- dans la pièce VIIIb, des éléments du plafond et la décoration en stuc, le décor pariétal effondré, le sol de l'étage;
- dans la pièce VIIIa, une paroi peinte effondrée appartenant à l'étage, au-dessus d'un amas de *tegulae* et d'amphores en position primaire recouvert d'adobe fondue.

L'étude de la céramique suggère que la destruction, caractérisée notamment par l'existence dans la pièce VIIIa d'amphores majoritairement en position primaire (fig. 33), s'inscrit au plus tôt dans le courant du deuxième quart du 1^{er} s. av. J.-C., si l'on s'appuie sur la présence de quelques tessons de campanienne B (1 fr.) et de campanienne C (4 fr.). La première catégorie est surtout attestée dans le sud de la Gaule au cours du deuxième et du troisième quart du 1^{er} s. av. J.-C. (Arcelin 2000, p. 297; Py *et al.* 2001, p. 557-558); la seconde au cours du deuxième quart et vers le milieu du 1^{er} s. principalement (Arcelin 2000, p. 299-301). Le nombre plus élevé d'amphores italiques Dressel 1B en position primaire (5 ex.) que de Dressel 1A (2 ex.) et de Dressel 1C (1 ex.) (fig. 34) pourrait constituer un indice en faveur d'un *terminus post quem* à la fin de la première moitié du 1^{er} s. (Maza 1998, p. 11; Olmer 2012,

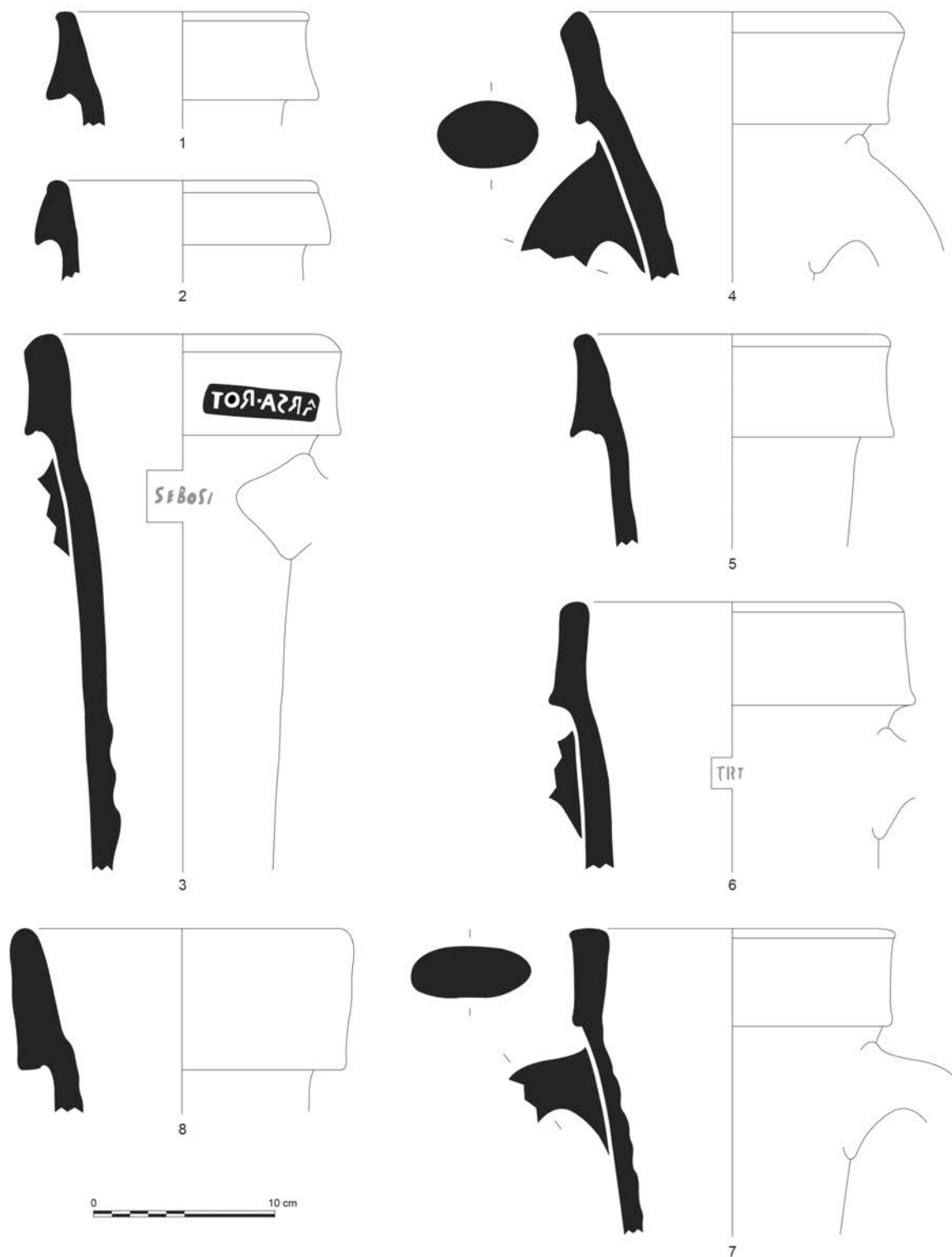


Fig. 34 – Bords et cols d'amphores italiques découverts dans la pièce VIIIa : Dressel 1A (nos 1-2), Dressel 1B (nos 3-7) et Dressel 1C (n° 8)
(DAO : S. Barberan, Inrap).

annexe 12). Les lampes à huile, en l'occurrence trois fragments du type Dressel 2 (US 773, 1192 et 1235) et un fragment du type Ricci H (US 773), permettent également de privilégier une limite chronologique haute vers le milieu du 1^{er} s. av. J.-C., que ne contredisent pas les deux monnaies associées à cette phase. La première est un as de la République romaine (US 786 : Py 2006, p. 716, type RAS-X3), émis à Rome entre 91 et 45 av. J.-C. Son usure importante indique une circulation prolongée, compatible avec une

perte vers le milieu du 1^{er} s. av. J.-C. La seconde est une drachme légère de Marseille (US 920 : Py 2006, p. 81, type DRM-55-13) au lion marchant à droite, datée entre 90 et 50 av. J.-C. et parfaitement conservée (fig. 35). Sa perte a dû se produire peu de temps après sa fabrication, au plus tard au début de la seconde moitié du 1^{er} s. av. J.-C. Pour ce qui concerne les arguments en faveur d'un *terminus ante quem* vers 40 av. J.-C., ils sont développés en lien avec la phase suivante (voir *infra*, p. 70-71).



Fig. 35 – Drachme de Marseille figurant au droit le buste d'Artemis et au revers un lion marchant à droite (US 920) (clichés : J. Française, ARC numismatique).

PHASE DE RÉAMÉNAGEMENT ET REMBLAIEMENT VOLONTAIRE (VERS 50-40 AV. J.-C.)

Après le comblement de la maison de la Harpiste, le site est affecté par une grande phase de réaménagements, dont la lecture est altérée par les occupations ultérieures⁵⁰. Des murs liés à la terre (fig. 33, MR827 et MR291), dont les tranchées d'installation entament les couches de destruction décrites précédemment et altèrent les parois peintes de la pièce VIIIa, sont construits, probablement peu de temps après l'abandon de la maison. Ces murs, qui reposent sur les sols de la maison de la Harpiste, ne sont pas associés de manière assurée à des niveaux de circulation, mais à des niveaux de remblais entre lesquels se trouve un niveau de travail matérialisé par une couche d'éclats de taille et de chaux. Les remblais résultent vraisemblablement du remaniement des couches de destruction sous-jacentes, comme l'indique le matériel recueilli, comparable à celui observé dans les niveaux de destruction de la maison (éclats de *tegulae*, fragments d'amphores, enduits peints caractéristiques du deuxième style pompéien). Ils s'en distinguent toutefois par un morcellement plus important du matériel, la présence de scories vitrifiées et d'une quantité importante de restes osseux animaux. L'étude archéozoologique en cours met également en évidence une variété d'espèces animales que l'on ne retrouve pas dans les niveaux sous-jacents. Ces remblais pourraient ainsi être assimilés pour partie à des apports complémentaires de terre contenant des rejets de nature domestique, en position secondaire pour l'essentiel. Ainsi, les comparaisons statistiques qui peuvent être proposées, à ce stade de l'étude céramologique, entre la phase de destruction et la phase de réaménagement et de remblaiement volontaire du secteur montrent une baisse significative du nombre de tessons d'amphores d'un état à l'autre, soit 60,5 % du nombre total de fragments dans la première phase et seulement 30,9 % dans la seconde. En parallèle, on observe une augmentation du nombre de tessons attribués à la vaisselle fine (10,7 %, puis 17,7 %) et à la céramique commune tournée ou non tournée (28,8 %, puis 51,4 %)⁵¹.

50. Des tranchées de récupération datées de la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C., des murs de la fin du I^{er} s. et des fosses des III^e et V^e s. ont en partie bouleversés ces réaménagements.

51. Ces pourcentages s'appuient sur les données matérielles provenant des seuls espaces X.2 et X.3. Pour la phase de destruction (683 tessons au total) ; pour

Des indices matériels de premier ordre en faveur d'un *terminus post quem* vers 50 av. J.-C., au moins pour le réaménagement et le remblaiement volontaire du secteur, ont été identifiés. Un fond de plat de type indéterminé à estampilles radiales [SEX] attribuable à *Sex(tius)* (Oxé *et al.* 2000, p. 407, n° 1958 ; Brecciaroli Taborelli 2013) en sigillée italique à vernis noir provient d'une couche liée à la destruction de la maison de la Harpiste ou à cette phase de réaménagement et de remblaiement volontaire (US 768, pièce VIIIb ; fig. 36, n° 1)⁵². S'y ajoute, pour la même catégorie et plus précisément dans cette dernière phase, un bord d'assiette Goudineau I/Conspectus 1, lui aussi à vernis noir (US 909, pièce VIIIa ; fig. 36, n° 2). Ce type de production apparaît en effet au milieu du I^{er} s. av. J.-C. (Goudineau 1968, p. 334-336) et les premières années (entre 50 et 40 av. J.-C.) voient la coexistence à Arezzo de productions de sigillée italique à vernis noir ou rouge (Rivet 2014a). Cela se vérifie à Fréjus, sur le site de la Butte Saint-Antoine, où le support d'un sol en terre battue mis en relation avec la fondation « césarienne » de la ville (entre 49 et 45 av. J.-C.) contient notamment un fond de plat en sigillée italique à vernis rouge associé à deux bords de plats Goudineau I/Conspectus 1 à vernis noir, mais également à « une forte proportion de campaniennes A tardives » (*ibid.*, p. 860, fig. 4, n°s 5-6). L'assemblage de fragments de lampes à huile provenant du réaménagement et du remblaiement volontaire du secteur, au nombre de 23, plaiderait aussi en faveur d'un *terminus post quem* vers le milieu du I^{er} s. av. J.-C.⁵³

Un *terminus ante quem* vers 40 av. J.-C. peut être proposé pour le mobilier associé à la destruction de la maison et à la phase de réaménagement et de remblaiement volontaire du secteur. Il tient notamment compte de la place prédominante accordée aux productions de céramiques campaniennes A, B et C (ou de leurs dérivées), de la rareté de la sigillée italique à vernis noir et de l'inexistence, parmi les lampes à huile, du type augustéen Loeschcke IA. Surtout, la quasi absence de la sigillée italique à vernis rouge, dans les différents états antérieurs ou contemporains de l'installation d'une nouvelle maison (?) au sol à semis de tesselles (voir *infra*, p. 71), forts de plus de 9 000 tessons inventoriés depuis 2014, est un autre argument de premier ordre à prendre en considération. Jusqu'à présent, seul un fragment de fond de récipient indéterminé, assimilé à cette catégorie, a en effet été découvert dans une couche (US 768, pièce VIIIb) associée avec certitude à la destruction de la maison ou au réaménagement et au remblaiement volontaire du secteur (fig. 36, n° 3)⁵⁴. L'isolement de

la phase de réaménagement et de remblaiement volontaire du secteur (2 381 tessons).

52. Dans le sud de la Gaule, ce type d'estampille sur sigillée italique à vernis noir est également connu à Ensérune, hors contexte stratigraphique (Bénézet 2016, p. 55 et fig. 2, n° 22).

53. On compte en effet 3 fragments de lampes à huile attribuables au type Ricci E (US 910, 1013 et 1174), 7 fr. au type Ricci H (US 377, 782, 827, 941 et 1013), 8 fr. au type Dressel 2 (US 782, 927, 1012 et 1013), 2 fr. au type Dressel 3 (US 1013 et 1016), 1 fr. au type Dressel 4 (US 377) et 2 fr. aux types Dressel 2, 3 ou 4 (US 377).

54. Un autre tesson attribué à de la sigillée italique à vernis rouge a été collecté dans la pièce VIIIa (US 753), mais il se situait immédiatement sous les sols en mortier SL864 et SL865 d'un état d'occupation présumé du I^{er} s. apr. J.-C. Il était d'ailleurs accompagné dans cette unité stratigraphique d'une panse à décor moulé de sigillée sud-gauloise.

l'indice pèse en faveur d'une limite chronologique basse assurément antérieure à la période augustéenne, dans la mesure où Lyon (Genin 1994, dépôt L3 de la Montée de Loyasse ; Genin 1997, p. 14-17), Narbonne (Sanchez 2009, p. 162-188, dépotoir du Tassigny) ou encore Saintes (Charente-Maritime) (Landreau 2015, p. 382-403, SOE 4) sont, par exemple, correctement approvisionnées en sigillée italique à vernis rouge entre 40 et 20 av. J.-C. Dans les contextes précoces des fouilles du « sanctuaire de Cybèle » à Lyon, les premiers fragments attribués à cette production apparaissent dès l'horizon 1A, de peu antérieur à 40 av. J.-C. (2,9 % des tessons de vaisselle fine). Sur ce même site, elle représente dès l'horizon 1B, vers 40-30 av. J.-C., près de 20 % des fragments de céramique fine (Desbat 2012 ; voir également Desbat *et al.* 2000). À Valence (Drôme), la sigillée italique à vernis rouge figure déjà en très petite quantité dans l'horizon 1B de la fouille de l'angle des rues d'Arménie et Bouffier (1,6 % des tessons de vaisselle fine), horizon pour lequel « une datation entre les années 50/40 et 30 peut être proposée, dans tous les cas antérieure au règne d'Auguste » (Maza, Silvino 2011, p. 470-177). L'absence dans les unités stratigraphiques liées à la maison de la Harpiste, au réaménagement et au remblaiement volontaire du secteur, mais aussi à l'installation d'une nouvelle maison (?) au sol à semis de tesselles, des conteneurs vinaires de la province de Tarraconaise, en particulier des Pascual 1, plaide également en faveur d'une datation haute ne dépassant pas les premières années de la seconde moitié du 1^{er} s. av. J.-C. En effet, les amphores à vin de cette province ont été identifiées dans les ensembles postérieurs à 50 ou à 40 av. J.-C. précédemment cités de Narbonne, Lyon, Valence ou Saintes.

Les premiers acquis de l'étude céramologique indiquent que les remaniements et les remblaiements qui affectent la maison de la Harpiste interviennent vraisemblablement entre 50 et 40 av. J.-C. Ces données chronologiques ne sont pas contredites par les monnaies et l'*instrumentum*. En effet, les six monnaies associées à cet état sont toutes datables de la période pré-augustéenne. Il s'agit d'un quart de grand bronze d'Ampurias (US 758 : Py 2006, p. 667-668, type EMP-141), émis entre 200 et 45 av. J.-C. Cette fraction de bronze est caractéristique de la pénurie d'espèces divisionnaires au 1^{er} s. av. J.-C. Le lot comprend également un potin dit à la swastika des Suessions⁵⁵ (US 806 : Delestrée, Tache 2002, n° 214) ainsi que trois petits bronzes de Marseille dits « au taureau passant » (US 987 : Py 2006, p. 352, type PBM 67-3 ; US 901 et US 1016 : Py 2006, p. 350-352, type PBM 67-1A) émis à Marseille entre 80 et 50 av. J.-C. Ces monnaies, dont l'usure est très faible, ont peu circulé. On peut envisager leur perte vers le milieu du 1^{er} s. av. J.-C. La dernière monnaie en alliage cuivreux est d'un type indéterminé (US 1013). On notera également la présence de cinq stylets en os⁵⁶ à corps légèrement renflé et à tête sphérique ou en ogive (US 764, 775, 786 et 1013), qui peuvent être attribués à cette même période tardo-républicaine (Bozic, Feugère 2004).

55. Cette monnaie a été recueillie dans un nettoyage de coupe ; une incertitude subsiste donc quant à son attribution à la phase de destruction ou à la phase de remaniement du secteur. Dans le doute, il a été choisi de la mettre en relation avec la phase de remaniement (la plus récente).

56. Étude et identification : Aline Doniga (doctorante).

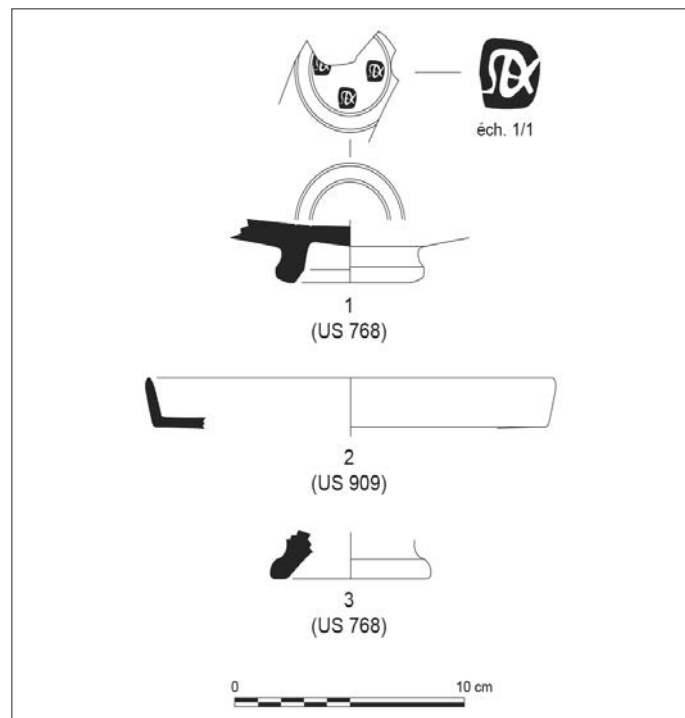


Fig. 36 – Sigillée italique à vernis noir (nos 1 et 2) et à vernis rouge (n° 3) (DAO : S. Barberan, Inrap).

PHASE D'INSTALLATION D'UNE MAISON (?) AU SOL À SEMIS DE TESSELLES (50-40 AV. J.-C. AU PLUS TÔT)

Des sols en béton lissé à éclats de pierre, dont la surface se situe à environ 4,5 m NGF (SL942, SL708), soit à environ 1,40 m au-dessus du sol de la maison de la Harpiste, viennent sceller les remblais précédemment décrits. Une petite partie préservée de la surface du sol SL942 (33 dm²), piqueté pour accueillir les sols des états ultérieurs, comporte un décor constitué d'un semis de tesselles noires irrégulières formant un encadrement géométrique. Le mobilier archéologique recueilli dans son hérisson (US 848), représenté presque exclusivement par des tessons d'amphores, fournit seulement un *terminus post quem* autour de 50-40 av. J.-C., de sorte qu'il n'y aurait, à ce stade de l'étude, aucun hiatus dans l'occupation du quartier. Ce secteur connaît par la suite de multiples réfections qui sont difficiles à appréhender et à dater. Elles s'échelonnent en effet sur une période chronologique assez longue et ne sont pas accompagnées d'apports de remblais, avant que l'îlot ne soit totalement remanié pour la mise en place à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. apr. J.-C. de la maison de l'Aiôn (Rothé *et al.* 2015 ; 2016 ; 2017).

*
* *

Les premières données recueillies au cours de la fouille de la maison de la Harpiste, fondée durant la première moitié du 1^{er} s. av. J.-C. puis abandonnée et remblayée autour du milieu du même siècle, remettent en question l'hypothèse selon laquelle le développement du quartier de Trinquetaille, sur la rive droite du Rhône, coïncide avec la mise en place du plan d'urbanisme

augustéen. Avant même la création de la colonie de droit romain d'Arles en 46 ou en 45 av. J.-C., ce secteur voit en effet l'établissement d'une maison dont le plan et les techniques de construction employées suggèrent un modèle et un savoir-faire italiens. Ordre toscan dans l'*atrium*, murs en *opus caementicium*, sol en *opus spicatum*, *tegulae*, *imbrices* et plaques de *sima* pour la toiture, ainsi que la mégalographie dans la pièce d'apparat, font de cette maison l'une des demeures tardo-républicaines de Narbonnaise où les caractères italiens sont les plus diversifiés et affirmés.

Les peintures murales de la maison de la Harpiste mettent également en évidence le luxe des lieux, à une époque où l'ornementation peinte, ici développée dans au moins six pièces et probablement davantage, est assurément réservée à une élite. Elles constituent par ailleurs un nouveau jalon pour la connaissance de la diffusion du deuxième style pompéien en Gaule, avec à la fois des décors à paroi fermée dont la datation est ici de mieux en mieux cernée, et d'autres ensembles de type unique en Gaule qui confirment la présence d'ateliers probablement italiens intervenant en Narbonnaise. Les peintures de deuxième style identifiées en Gaule⁵⁷ sont généralement datées entre 50 et 20 av. J.-C., alors que ce style est déjà présent dès le début du siècle en Italie. La datation des premiers niveaux marquant la destruction de la maison, autour du milieu du 1^{er} s. av. J.-C., semble donc mettre en évidence la pose de ces peintures dès la première moitié de ce siècle. Cela pourrait conduire à réviser les datations admises pour la diffusion de ce style en Gaule, à moins que les décors arlésiens n'en constituent l'un des premiers points de réalisation. Enfin, la quantité de matériel recueilli et

57. Le site de Serre de Brienne à Brignon (Gard) a également livré un décor peint de deuxième style. La datation haute du site et de son décor, vers 70 av. J.-C., est depuis fortement discutée et réévaluée, plutôt entre 50 et 25 av. J.-C. (Barbet 2008, p. 47).

le fort potentiel de remontage attendu pour les années à venir devraient offrir un des ensembles de peintures murales les plus complets connus en France et permettre une bonne lecture de l'organisation des parois, sur la base de dimensions fiables et de restitutions parfois complètes des décors.

La richesse des aménagements architecturaux et de la décoration reflète le niveau de vie élevé du maître des lieux, vraisemblablement tenu à des obligations de recevoir dans sa maison les *clientes*, *amici* et autres relations. Cette demeure, vraisemblablement antérieure à la création de la colonie romaine d'*Arelate*, soulève aussi la question épineuse, et non résolue pour le moment, de l'identité de son propriétaire et des raisons de la construction de cette maison à cette date. S'agit-il d'un haut dignitaire ou d'un *negotiator* installé à cet emplacement commercial stratégique dans la vallée du Rhône ?

La réflexion sur le contexte d'implantation de cette maison reste à mener. Néanmoins, au regard des observations effectuées dans les coupes stratigraphiques, des associations de mobilier céramique, des restes osseux animaux caractéristiques d'un milieu urbanisé⁵⁸, des alignements d'amphores mis au jour plus au nord, l'hypothèse de l'insertion de cette maison dans un contexte urbain est privilégiée à ce stade de l'étude. Un monument en grand appareil découvert en 2016 sur le site de la Verrerie, à la faveur de la fouille d'une tranchée d'épierrement, révèle d'ailleurs que cette demeure n'est pas implantée *ex nihilo*. Cet édifice public semble antérieur à la maison de la Harpiste, ce qui conforte l'hypothèse du développement de la ville préromaine sur cette rive.

58. Pour la période, une abondance de restes de porcins par rapport aux deux autres taxons de la triade domestique (bovins et caprinés) se rencontre quasi exclusivement dans les chefs-lieux, d'après les travaux en Bas-Languedoc de Vianney Forest (2009). À la Verrerie, pour les phases de destruction et de réaménagement (voir *supra*, p. 70), les porcins représentent entre 73 et 88 % des restes déterminés.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

AFPMA	Association française pour la peinture murale antique.
AIBL	Académie des inscriptions et belles-lettres.
BAP	<i>Bulletin archéologique de Provence.</i>
BSR PACA	<i>Bilan scientifique régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.</i>
CAG	Carte archéologique de la Gaule.
CIL	<i>Corpus Inscriptionum Latinarum.</i>
CNRS	Centre national de la recherche scientifique.
EFR	École française de Rome.
MDAA	Musée départemental Arles antique.
RAN	<i>Revue archéologique de Narbonnaise.</i>
SFECAG	Société française d'étude de la céramique antique en Gaule.

SOURCE ÉPIGRAPHIQUE

Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL)

CIL, XII, *Inscriptiones Galliae Narbonensis Latinae*, éd. O. Hirschfeld, Berlin, Reimer, 1888.

RÉFÉRENCES

- Adam J.-P. 1989** (1^{re} éd. 1984) : *La construction romaine*, Paris, Picard, 367 p.
- Agusta-Boularot S., Chausserie-Laprée J., Nin N. à paraître** : La Provence et la basse vallée du Rhône, in *Les modèles italiens dans l'architecture des I^{er}-I^{er} siècles avant J.-C. en Gaule et dans les régions voisines, Actes du colloque de Toulouse, 2-4 octobre 2013*.
- Amouric H., Foy D. 1984** : La verrerie en noir de Trinquetaille, *Archéologie du Midi médiéval*, 2, 1984, p. 151-161.
- Aoyagi M., Pappalardo U. 2006** : *Pompei* (Regiones VI-VII), Insula Occidentalis, vol. 1, Tokyo-Naples, Valtrend, 560 p.
- Arcelin P. 2000** : Les importations de vaisselle italique à vernis noir au I^{er} siècle avant J.-C. sur la façade méditerranéenne de la Gaule. Nouveaux regards économiques et culturels, in Aquilué Abadias X., Garcia Rosello J., Guitart Duran J. (dir.), *La ceràmica de vernis negre dels segles II-I aC. Centres productors mediterranis i comercialització a la Peninsula Ibèrica, Taula rodonda, Empuries, 4-5 de juny de 1998*, Mataró, Patronat Municipal de Cultura, p. 293-332.
- Arcelin P. 2008a** : Arles protohistorique, in Rothé M.-P., Heijmans M. 2008, p. 97-114.
- Arcelin P. 2008b** : Arles protohistorique : une fondation portuaire sur le Rhône, in Rouquette J.-M. (dir.) 2008, p. 67-97.
- Arcelin P. 2008c** : Les cryptoportiques : protohistoire et premières traces de l'implantation coloniale césarienne, in Rothé M.-P., Heijmans M. 2008, p. 343-353.
- Arcelin P., Arnaud-Fassetta G., Heijmans M., Valentin F. 1999** : Le Rhône à Arles. Données archéologiques et sédimentologiques, *Gallia*, 56, p. 121-129.
- Balmelle C., Blanchard-Lemée M., Christophe J., Darmon J.-P., Lavagne H., Prudhomme R., Stern H. 1985** : *Le décor géométrique de la mosaïque romaine. I, Répertoire graphique et descriptif des compositions linéaires et isotropes*, Paris, Picard, 432 p.
- Balmelle C., Eristov H., Monier F. (dir.) 2011** : *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge, Actes du Colloque international, Université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008*, Bordeaux, Université de Bordeaux 3 (coll. Suppl. à *Aquitania*, 20), 795 p.
- Barbet A. 1968** : Peintures de second style schématique en Gaule et dans l'Empire romain, *Gallia*, 26-1, p. 145-176.
- Barbet A. 1974** : *Recueil général des peintures murales de la Gaule -I- Narbonnaise-I. Glanum*, Paris, éditions du CNRS (coll. Suppl. à *Gallia*, 27), 254 p.
- Barbet A. 2008** : *La peinture murale en Gaule romaine*, Paris, Picard, 391 p.
- Barbet A. 2009** (1^{re} éd. 1985) : *La peinture murale romaine, les styles décoratifs pompéiens*, Paris, Picard, 286 p.
- Barbet A. 2014** : La transmission du répertoire italien à la peinture romaine en Aquitaine, in Capus P., Dardenay A. (dir.) 2014, p. 56-65.
- Barbet A., Verbanck-Piérard A. 2013** : *La villa romaine de Boscoréale et ses fresques*, Arles, Errance, 608 p.
- Barral P., Fichtl S. (dir.) 2012** : *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (I^{er}-I^{er} s. avant notre ère) en Gaule non méditerranéenne, Actes de la table ronde tenue à Bibracte, Glux-en-Glenne, 15-17 octobre 2007*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen (coll. Bibracte, 22), 341 p.
- Bénézet J. 2016** : La diffusion de la céramique arétine à vernis noir en Gaule méridionale in Djaoui D. (dir.), *Histoires matérielles : terre cuite, bois, métal et autres objets. Des pots et des potes : mélanges offerts à Lucien Rivet*, Autun, Monique Mergoïl (coll. Archéologie et Histoire Romaine, 33), p. 51-61.
- Benoît F. 1965** : *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, Aix-en-Provence, Ophrys (coll. Publications des annales de la Faculté des lettres, 43), 335 p.
- Blanc-Bijon V. 2008** : L'habitat privé et son décor, in Rothé M.-P., Heijmans M. 2008, p. 168-171.
- Blanc-Bijon V. 2015** : Le pavement du Grand Parc, in Landuré C., Vella C., Charlet M. (dir.), *La Camargue au détour d'un méandre. Études archéologiques et environnementales du Rhône d'Ulmet*, Istres, Société Spirales, p. 82.
- Boislève J. 2015** : Terre et peinture à l'époque romaine, pratiques architecturales et décoratives en Gaule romaine mises en évidence par l'analyse toichographologique, *Archéopages*, 42, p. 48-57.
- Boislève J., Ronco C. 2016** : Pan, Bacchus et le Sphinx. Une peinture murale d'époque romaine découverte à Die, in Boislève J. et al. (dir.) 2016, p. 37-58.
- Boislève J., Breuil J.-Y., Houix B., Vauxion O. 2011** : Mosaïques et peintures d'un quartier de *Nemausus*, la fouille du parking Jean-Jaurès à Nîmes (Gard), in Balmelle C. et al. (dir.) 2011, p. 33-48.
- Boislève J., Dardenay A., Monier F. (dir.) 2016** : *Peintures murales et stucs d'époque romaine, une archéologie du décor, Actes du 27^e colloque de l'AFPMA, Toulouse, 21 et 22 novembre 2014*, Bordeaux, Ausonius (coll. Pictor, collection de l'AFPMA, 5), 433 p.
- Boislève J., Rothé M.-P., Genot A. 2014a** : Nouvelles découvertes sur le site de la Verrerie à Arles : de remarquables peintures murales de deuxième style pompéien, in Capus P., Dardenay A. (dir.) 2014, p. I-IV.
- Boislève J., Rothé M.-P., Genot A. 2014b** : Arles : les exceptionnels décors peints d'une grande *domus*, *Archéologia*, 527, p. 20-27.
- Boislève J., Rothé M.-P., Genot A. 2015** : Arles, splendeurs des fresques antiques, *Archéologia*, 538, p. 22-33.
- Boislève J., Rothé M.-P., Genot A. 2016** : Le site de la Verrerie à Arles et ses exceptionnels décors de II^e style pompéien. Première campagne de fouilles et premiers résultats, in Boislève J. et al. (dir.) 2016, p. 75-94.
- Boislève J., Rothé M.-P., Genot A. 2017** : Un nouveau décor de deuxième style sur le site de la Verrerie à Arles : premiers résultats de la campagne de fouilles 2015, in Boislève J., Dardenay A., Monier F. (dir.), *Peintures et stucs d'époque romaine. Études toichographologiques, Actes du 28^e colloque de l'AFPMA, Paris, 20 et 21 novembre 2015*, Bordeaux, Ausonius (coll. Pictor, collection de l'AFPMA, 6), p. 21-38.
- Bouet A. 1994** : Seuils de pierre en Gaule méridionale : l'exemple d'Olbia (Hyères, Var), *RAN*, 27-28, p. 9-42.
- Bouet A. 1999** : *Les matériaux de construction en terre cuite dans les thermes de la Gaule narbonnaise*, Bordeaux, Ausonius (coll. Scripta Antiqua, 1), 207 p.
- Bouiron M. 1996** : *Glanum* (Bouches-du-Rhône), in Collectif 1996b, p. 279-323.
- Bozic D., Feugère M. 2004** : Les instruments de l'écriture, *Gallia*, 61, p. 21-41.
- Brecciaroli Taborelli L. 2013** : Per un corpus dei bolli nominali su ceramica aretina a vernice nera, *Picus*, XXXIII, p. 211-223.
- Bromblet P., Berthonneau J., Leroux L., Gaudon P., Mercurio V. 2014** : Étude géologique : nature et provenance des blocs de pierre de la cargaison, in Marlier S. (dir.) 2014, p. 248-253.
- Capus P., Dardenay A. (dir.) 2014** : *L'empire de la couleur, de Pompéi au sud des Gaules*, Catalogue d'exposition, musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse, 15 novembre 2014 – 22 mars 2015,

- Toulouse, musée Saint-Raymond - Musée des Antiques, 247 p.
- Carru D. 2000** : Occupations préaugustéennes d'Avignon (v^e-1^{er} s. av. J.-C.), in Chausserie-Laprée J. (dir.), *Le temps des Gaulois en Provence*, Catalogue d'exposition, musée Ziem, 2000, Martignes - Marseille, Musée Ziem, p. 205-208.
- Chazelles C.-A. de 2000** : Techniques et matériaux, éléments d'architecture, in Garmy P., Monteil M. (dir.), *Le quartier antique des Bénédictins à Nîmes (Gard). Découvertes anciennes et fouilles 1966-1992*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme (Documents d'archéologie française, 81), p. 136-147.
- Christol M. 2008** : Les composantes de la société d'après l'épigraphie, in Rothé M.-P., Heijmans M. 2008, p. 172-177.
- Clément B. 2011** : La typologie des tuiles de couvertures au second âge du Fer en Gaule méridionale : nouvelles données, in SFECAG, *Actes du congrès d'Arles, 2-5 juin 2011*, Marseille, SFECAG, p. 597-606.
- Clément B. 2013** : Les couvertures de tuiles en terre cuite en Gaule du Centre-Est (II^e siècle avant - III^e siècle après J.-C.), Montagnac, Monique Mergoïl (coll. Monographies *Instrumentum*, 46), 350 p.
- Clément B. 2016** : *Construire à Lugdunum. Organisation, formes et évolution de l'architecture domestique (I^{er} s. av. - III^e s. apr. J.-C.)*, Thèse de doctorat en langues, histoires et civilisations des mondes anciens, université Lumière Lyon 2, vol. 1 : 657 p. ; vol. 2 : 383 p.
- Collectif 1996a** : *La maison urbaine d'époque romaine en Gaule narbonnaise et dans les provinces voisines, Actes du colloque d'Avignon, 11-13 novembre 1994*, Avignon, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Vaucluse (coll. Document d'archéologie Vauclusienne, 6-1), 262 p.
- Collectif 1996b** : *La maison urbaine d'époque romaine. Atlas des maisons de Gaule narbonnaise*, Avignon, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Vaucluse (coll. Document d'archéologie Vauclusienne, 6-2), 422 p.
- Constans L.-A. 1921** : *Arles antique*, Paris, de Boccard (coll. Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, CXIX), 426 p.
- Dardenay A. 2014** : 14. Fragments d'un décor sur fond rouge, in Capus P., Dardenay A. (dir.) 2014, p. 147-148.
- Delestrée L.-P., Tache M. 2002** : *Nouvel atlas des monnaies gauloises -I- de la Seine au Rhin*, Saint-Germain-en-Laye, éditions Commios, 136 p.
- Dellong E. 2002** : *Narbonne et le Narbonnais*, Paris, AIBL (coll. CAG, 11/1), 704 p.
- Desbat A. 2012** : Lyon, *Lugdunum*. Les contextes précoces des fouilles du « sanctuaire de Cybèle », in Barral P., Fichtl S. (dir.) 2012, p. 65-94.
- Desbat A., Caparros T. 2007** : Peintures de II^e style à *Lugdunum*, in Perrier B. (dir.) 2007, p. 221-233.
- Desbat A., Picon M., Djellid A. 2000** : Le début des importations de sigillée à Lyon, *Rei Cretariae Romanae fautorum Acta*, 36, p. 513-523.
- Dunbabin K.M.D. 1999** : *Mosaic of the Greek and Roman world*, Cambridge, Cambridge University Press, 357 p.
- Excoffon P. 2014** : Étude archéologique : nature et provenance des blocs de pierre de la cargaison, in Marlier S. (dir.) 2014, p. 253-258.
- Fiches J.-L., Veyrac A. (dir.) 1996** : *Nîmes*, Paris, AIBL (coll. CAG, 30/1), 634 p.
- Forest V. 2009** : Indices archéozoologiques de ruralité en Gaule Narbonnaise : l'exemple de la triade domestique en Bas-Languedoc, in Leveau P., Raynaud C., Sablayrolles R. (dir.), *Les formes de l'habitat rural gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques, Actes du colloque AGER VIII, 22-24 mars 2007*, Bordeaux, fédération Aquitania (coll. Suppl. à *Aquitania*, 17), p. 25-45.
- Gateau F., Gazenbeek M. 1999** : *Les Alpilles et la Montagne*, Paris, AIBL (coll. CAG, 13/2), 464 p.
- Genin M. 1994** : Céramiques augustéennes précoces de Lyon : étude du dépôt de la Montée de Loyasse (L3), *Revue archéologique de l'Est*, 45-2, p. 321-359.
- Genin M. 1997** : Les horizons augustéens et tiberiens de Lyon, Vienne et Roanne. Essai de synthèse, in SFECAG, *Actes du Congrès du Mans, 8-11 mai 1997*, Marseille, SFECAG, p. 13-36.
- Genot A. 2005** : Arles - Jardin d'Hiver (actuel parking des Lices), *BSR PACA 2004*, p. 139, fig. 82.
- Genot A. 2008** : Jardin d'Hiver : la maison suburbaine, in Rothé M.-P., Heijmans M. 2008, p. 495-498.
- Goudineau C. 1968** : *La céramique arétine lisse. Fouilles de l'École française de Rome à Bolsena (Poggio Moscini), 1962-1967*, Rome, EFR (coll. Mélanges d'archéologie et d'histoire. Suppléments, 6), 396 p.
- Goudineau C. 1979** : *Les fouilles de la maison du Dauphin*, Paris, éditions du CNRS (coll. Suppl. à *Gallia*, 37), 2 vol., 325 p., 12 pl.
- Gros P. 2008a** : La colonie augustéenne, mise en place de l'urbanisme, in Rothé M.-P., Heijmans M. 2008, p. 152-155.
- Gros P. 2008b** : Origine et fondation de la colonie, in Rouquette J.-M. (dir.) 2008, p. 107-124.
- Guimier-Sorbets A.-M. 2010** : Peindre les sols : quelques emplois attestés dans le monde grec, in Bragantini I. (dir.), *Atti del X Congresso internazionale dell'AIPMA (Associazione internazionale per la pittura murale antique), Napoli, 17-21 settembre 2007*, Naples, L'Orientale Università degli studi (coll. *Annali di archeologia e storia antica*, 18/1), p. 29-40.
- Guimier-Sorbets A.-M. 2011** : Techniques et décors de sols en Gaule de l'époque pré-romaine au début de l'époque impériale, in Balmelle C. et al. (dir.) 2011, p. 611-624.
- Guyon J., Nin N., Rivet L., Saulnier S. 1998** : *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale -I- Aix-en-Provence* (coll. Suppl. à la *RAN*, 30), 314 p.
- Heijmans M. 1991** : Nouvelles recherches sur les cryptoportiques d'Arles et la topographie du centre de la colonie, *RAN*, 24, p. 161-199.
- Heijmans M. 1996** : Arles - Bouches-du-Rhône, in Collectif 1996b, p. 85-91.
- Heijmans M. 2004** : *Arles durant l'Antiquité Tardive. De la Duplex Arelas à l'Urbs Genesii*, Rome, EFR (coll. EFR, 324), 448 p.
- Heijmans M. 2009** : Le quartier de Trinquette : vers une nouvelle vision de la rive droite, in Long L., Picard P. (dir.) 2009, p. 186-191.
- Heijmans M., Brémont J. 1994** : De la cave au grenier : trois ans de prospection arlésienne, *BAP*, 23, p. 91-117.
- Landreau G. 2015** : Aux origines de *Mediolanum Santonum*. Les contextes du 1^{er} siècle av. J.-C. des fouilles de « Ma Maison » à Saintes (Charente-Maritime), in SFECAG, *Actes du Congrès de Nyon, 14-17 mai 2015*, Marseille, SFECAG, p. 353-410.
- Leveau P. 2011** : Le Rhône à Arles : risque environnemental et franchissement, *Provence historique*, 61, p. 41-56.
- Long L. 2008** : Le Rhône à Arles, les fouilles subaquatiques et sous-marines, in Rothé M.-P., Heijmans M. 2008, p. 178-187.
- Long L. 2009** : Le regard de César. Le Rhône restitue un portrait du fondateur de la colonie d'Arles, in Long L., Picard P. (dir.) 2009, p. 58-77.
- Long L., Picard P. (dir.) 2009** : *César le Rhône pour mémoire*, Arles, Actes Sud - MDAA, 396 p.
- Marlier S. (dir.) 2014** : Dossier : Arles-Rhône 3, un chaland gallo-romain du 1^{er} siècle après Jésus-Christ, *Archeonautica*, 18, 329 p.
- Maza G. 1998** : Recherche méthodologique sur les amphores gréco-italiques et Dressel 1 découvertes à Lyon, II^e-I^{er} siècles avant J.-C., in SFECAG, *Actes du Congrès d'Istres, 21-44 mai 1998*, Marseille, SFECAG, p. 11-29.

- Maza G., Silvino T. 2011** : Les origines de la colonie de Valence (Drôme) : définition des faciès céramiques de la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C. à partir de la fouille de l'angle des rues d'Arménie et Bouffier, in *SFECAG, Actes du Congrès d'Arles, 2-5 juin 2011*, Marseille, SFECAG, p. 467-495.
- Mellinand P., Sivan O. 2011** : Arles – Avenue de la Gare maritime, *BSR PACA 2010*, p. 120-121, fig. 97.
- Meyboom P.G.P. 1995** : *The Nile mosaic of Palestrina: early evidence of Egyptian religion in Italy*, Leyden, New York, Cologne, E.J. Brill, 409 p.
- Mignon J.-M. 1996** : Approche morphologique et fonctionnelle de la maison. Le lotissement augustéen de Saint-Florent à Orange, in Collectif 1996a, p. 219-234.
- Mignot O. (dir.) s.d.** : Beaucaire (Gard), Fontaine du Roy, rapport d'opération archéologique, s.l.
- Monier F. 1995** : *Musée d'Ensérune : les peintures murales fragmentaires*, Rapport d'étude, CNRS – École normale supérieure – Centre d'étude des peintures murales romaines, Paris – Soissons, 71 p.
- Monterosso Checa M. 2009** : M. Aemilius Lepidus. Hypothèse d'un portrait, in Long L., Picard P. (dir.) 2009, p. 88-95.
- Moormann E. 2006** : Une épopée peinte sur les parois, la « mégalographie » de Terzigno (Pompéi, I^{er} s. av. J.-C.), *Dossiers d'archéologie et sciences des origines*, 318, p. 26-29.
- Mulliez-Tramond M. 2014** : *Le luxe de l'imitation. Les trompe-l'œil de la fin de la République romaine, mémoire des artisans de la couleur*, Naples, Centre Jean Bérard (coll. du Centre Jean Bérard, 44 ; coll. Archéologie de l'artisanat antique, 8), 236 p.
- Nin N. 2006** : Synthèse et pré-inventaire de la commune d'Aix-en-Provence, in Mocchi F., Nin N. (dir.), *Aix-en-Provence, Pays d'Aix et Val de Durance*, Paris, AIBL (coll. CAG, 13/4), p. 169-493.
- Olmer F. 2012** : Les amphores sont-elles utiles à la chronologie de la fin de l'âge du Fer ?, in Barral P., Fichtl S. (dir.) 2012, p. 317-341.
- Oxé A., Comfort H., Kenrick P. 2000** (2^e éd.) : *Corpus Vasorum Arretinorum. A catalogue of the signatures, shape and chronology of italian sigillata*, Bonn, R. Habelt, 554 p.
- Pasqualini M. (dir.) 2011** : *Fréjus romaine, la ville et son territoire. Agglomérations de Narbonnaise, des Alpes-Maritimes et de Cisalpine à travers la recherche archéologique*, Actes du 8^e colloque historique de Fréjus, 8-10 octobre 2010, Antibes, Association pour la promotion et la diffusion des connaissances archéologiques, 370 p.
- Pensabene P. 1999** : *Terrecotte del museo nazionale romano i gocciaioi e protomi da sime. Appendice aggiornamento al catalogo delle antefisse*, Roma, l'Erma di Bretschneider, 320 p.
- Perrier B. (dir.) 2007** : *Villas, maisons, sanctuaires et tombeaux tardorépublicains : découvertes et relectures récentes*, Actes du colloque international de Saint-Romain-en-Gal en l'honneur d'Anna Gallina Zevi, 8-10 février 2007, Vienne – Saint-Romain-en-Gal, Rome, éd. Quasar, 536 p.
- Poux M., Borlenghi A. (dir.) 2016** : La station de Bergusium et le site des Buisnières à Panossas (Isère), de la toponymie à l'archéologie, in Colleoni F. (dir.), Dossier : Stations routières en Gaule romaine, Architecture, équipements et fonctions, *Gallia*, 73-1, p. 133-163.
- Py M. 2006** : *Les monnaies préaugustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale*, Lattes, Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon (coll. *Lattara*, 19), 2 vol., 1270 p.
- Py M., Adroher Auroux A., Sanchez C. 2001** : *Dicocer 2. Corpus des céramiques de l'Age du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999)*, Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, 2 vol., (coll. *Lattara*, 14), 1306 p.
- Raynaud F. 2013** : Arles. Office du Tourisme, rue Emile-Fassin, *BSR PACA 2012*, p. 112.
- Rivet L., avec la collab. de Brentchaloff D., Roucole S., Saulnier S. 2000** : *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale, II, Fréjus*, Montpellier, RAN (Suppl. à la RAN, 32), 512 p.
- Rivet L. 2011** : Recherche sur le site de la butte Saint-Antoine à Fréjus : la préfecture maritime de *Forum Iulii*, in Pasqualini M. (dir.) 2011, p. 139-145.
- Rivet L. 2012** : Butte Saint-Antoine à Fréjus (Var), *Revue du centre archéologique du Var*, p. 37-40.
- Rivet L. 2013** : Fréjus, Butte Saint-Antoine, *BSR PACA 2012*, p. 185-186.
- Rivet L. 2014a** : Q. AF(ranius) et l'invention de la sigillée italique d'Arezzo : à propos d'une estampille découverte à Fréjus (Var), in *SFECAG, Actes du Congrès de Chartres, 29 mai-1^{er} juin 2014*, Marseille, SFECAG, p. 857-864.
- Rivet L. 2014b** : Fréjus, Butte Saint-Antoine, *BSR PACA 2013*, p. 160-162.
- Rivet L. 2015** : Butte Saint-Antoine, *BSR PACA 2014*, p. 168-170.
- Roth-Congès A. 2007** : Éléments pour une chronologie du II^e style à *Glanum*, in Perrier B. (dir.) 2007, p. 207-220.
- Roth-Congès A. 2009** : Le lapidaire architectural, in Long L., Picard P. (dir.) 2009, p. 208-225.
- Rothé M.-P., Genot A. (dir.) avec les contributions de Blanc P., Blanc-Bijon V., Boislève J., Bourgairel N., Carrier C., Charron A., Demaumont P., Doniga A., Dumas V., Françoise J., Heijmans M., Marque M., Martin A., Piton J., Remeau D., Vella C. 2013** : *Provence-Alpes-Côte d'Azur – Bouches-du-Rhône – Arles. Verrerie de Trinquetaille 13004 – 0294, Rapport de fouille nécessitée par l'urgence absolue*, Arles, MDAA, 3 vol.
- Rothé M.-P., Genot A. 2014** : Arles – Verrerie de Trinquetaille, *BSR PACA 2013*, p. 87-89.
- Rothé M.-P., Heijmans M. 2008** : *Arles, Crau, Camargue*, Paris, AIBL (coll. CAG, 13/5), 906 p.
- Rothé M.-P., Tréziny H. 2005** : *Marseille et ses alentours*, Paris, AIBL (coll. CAG, 13/5), 925 p.
- Rothé M.-P., Genot A., Boislève J. 2015** : Arles – Verrerie de Trinquetaille, *BSR PACA 2014*, p. 98-100.
- Rothé M.-P., Barberan S., Boislève J., Genot A. 2016** : Arles – Verrerie de Trinquetaille, *BSR PACA 2015*, p. 90-92.
- Rothé M.-P., Barberan S., Boislève J., Genot A. 2017** : Arles – enclos de la Verrerie, *BSR PACA 2016*, p. 104-106.
- Rouquette J.-M. (dir.) 2008** : *Arles, histoire, territoires et cultures*, Paris, Imprimerie nationale, 1297 p.
- Ruyt C. de, Alavoine V. 2007** : Les enduits peints et les stucs du site du temps des *Fabri Navales* (Ostie), in Perrier B. (dir.) 2007, p. 113-119.
- Sabrie R. 2014** : Le deuxième style à Narbonne (France), in Zimmermann N. (dir.), *Antike Malerei zwischen Lokaltitel und Zeitstil, Actes du XI^e colloque de l'AIPMA, 13-17 septembre 2010, Ephèse*, Vienne, Verlag des Österreichischen Akademie der Wissenschaften, p. 643-649.
- Sabrie M., Sabrie R. 1996** : Le décor peint de la maison, in Collectif 1996a, p. 185-194.
- Sabrie M., Sabrie R. (dir.) 2004** : *Le Clos de la Lombarde à Narbonne, espaces publics et privés du secteur nord-est*, Montagnac, Monique Mergoil (coll. Archéologie et histoire romaine, 12), 327 p.
- Sabrie M., Sabrie R., Richard J.-C. 1996** : Peintures murales de Murviel-lès-Montpellier, *Archéologie en Languedoc*, 20-2, p. 73-80.
- Sabrie M., Sabrie R., Solier Y. 1987** : *La maison à portiques du Clos de la Lombarde à Narbonne et sa décoration murale : fouilles 1975-1983*, Paris, éditions du CNRS (coll. Suppl. à la RAN, 16), 370 p.

- Sanchez C. 2009** : *Narbonne à l'époque tardo-républicaine. Chronologies, commerce et artisanat céramique*, Montpellier, RAN (coll. Suppl. à la RAN, 38), 492 p.
- Sanchez C. 2011** : Narbonne : la ville et ses ports, in Pasqualini M. (dir.) 2011, p. 211-224.
- Sintès C. 1987** : Les fouilles de la verrerie de Trinquetaille, in Sintès C. (dir.), *Du nouveau sur l'Arles antique*, Catalogue d'exposition, Arles, musées d'Arles (coll. Revue d'Arles, 1), p. 80-84.
- Strocka V. M. 1991** : *Römische Fresken in der Antikensammlung des Württembergischen Landesmuseums*, Stuttgart, Württembergisches Landesmuseums, 64 p.
- Tran N. 2014** : Esclaves et ministres des Lares dans la société de l'Arles antique, *Gallia*, 71-2, p. 103-121.
- Tréziny H. 2004** : Sources écrites grecques et latines, in Landuré C., Pasqualini M. (dir.), avec la collab. de Guilcher A., *Delta du Rhône. Camargue antique, médiévale et moderne*, Aix-en-Provence, éd. de l'Association Provence Archéologie (coll. Suppl. au BAP, 2), p. 93-104.
- Vassal V. 2006** : *Les pavements d'opus signinum : technique, décor, fonction architecturale*, Oxford (coll. British Archaeological Reports, International Series, 1472), 245 p.
- Vassal V. 2016** : *Opus Signinum, Terrazzo, Mortier et Béton de sol : un état de la question*, *Journal of mosaic research*, 9, p. 95-119.
- Vendries C. 2002** : Harpistes, Luthistes et Citharôdes dans l'Égypte romaine. Remarques sur certaines singularités musicales, *Revue belge de philologie et d'histoire*, 80-1, p. 171-198.
- Vendries C. 2007** : Le citharède à Rome, raisons d'un succès ininterrompu sous l'Empire, in Dossier : Musique à Rome, *Les Dossiers d'archéologie*, 320, p. 46-53.